



20 MAI 2019

**FRANÇOIS GRÜNEWALD
NOUMOU DIAKITE
JORDI FERRARI**



Étude de contexte sur les dynamiques socio-politiques et diagnostic des besoins prioritaires d'investissements dans la zone du Gourma malien



La présente étude a été financée par l'AFD. Son contenu et les avis présentés n'engagent néanmoins que les auteurs.

« Quand tu es sur l'âne et que celui-ci va te mettre à terre, tu ne sais plus où sont ses deux oreilles. » Proverbe malien

LE GROUPE URD

Fondé en 1993, le Groupe URD est un *think-tank* indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Son expertise pluridisciplinaire, nourrie par des allers-retours permanents sur les terrains de crise et post-crise, lui permet d'appréhender le fonctionnement du secteur dans son ensemble. Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, le Groupe URD accompagne les acteurs de l'aide dans les processus d'amélioration de la qualité de leurs interventions. Il porte une attention particulière à l'analyse des contextes de crise, sur la base d'une importante expérience développée en Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique (Somalie, Éthiopie, Soudan, Kenya, en Afrique centrale (zone du lac Tchad, RCA) ; dans les contextes des crises du Moyen-Orient (Syrie, Liban, Palestine) et au Sahel.

SAHEL CONSULT

Créé en 2000 avec un siège social à Mopti-Sévaré dans le centre du Mali, Sahel Consult est un bureau d'études et de réalisations intervenant principalement dans le centre et le nord du Mali. Il a été mis en place par des cadres maliens et européens dotés d'une grande expérience de l'Afrique et particulièrement des pays du Sahel, mais aussi engagés à participer à l'émergence d'un développement durable pour les communautés locales. Sahel Consult s'est orienté dans le domaine du développement et de l'entrepreneuriat et participe à la conception, à la réalisation et au suivi-évaluation des programmes et projets publics et privés. Son objectif est de créer une équipe pluridisciplinaire permanente compétente et disponible, intervenant de façon efficace pour appuyer le développement local des communautés de base africaines en général et particulièrement des communautés sahéliennes.

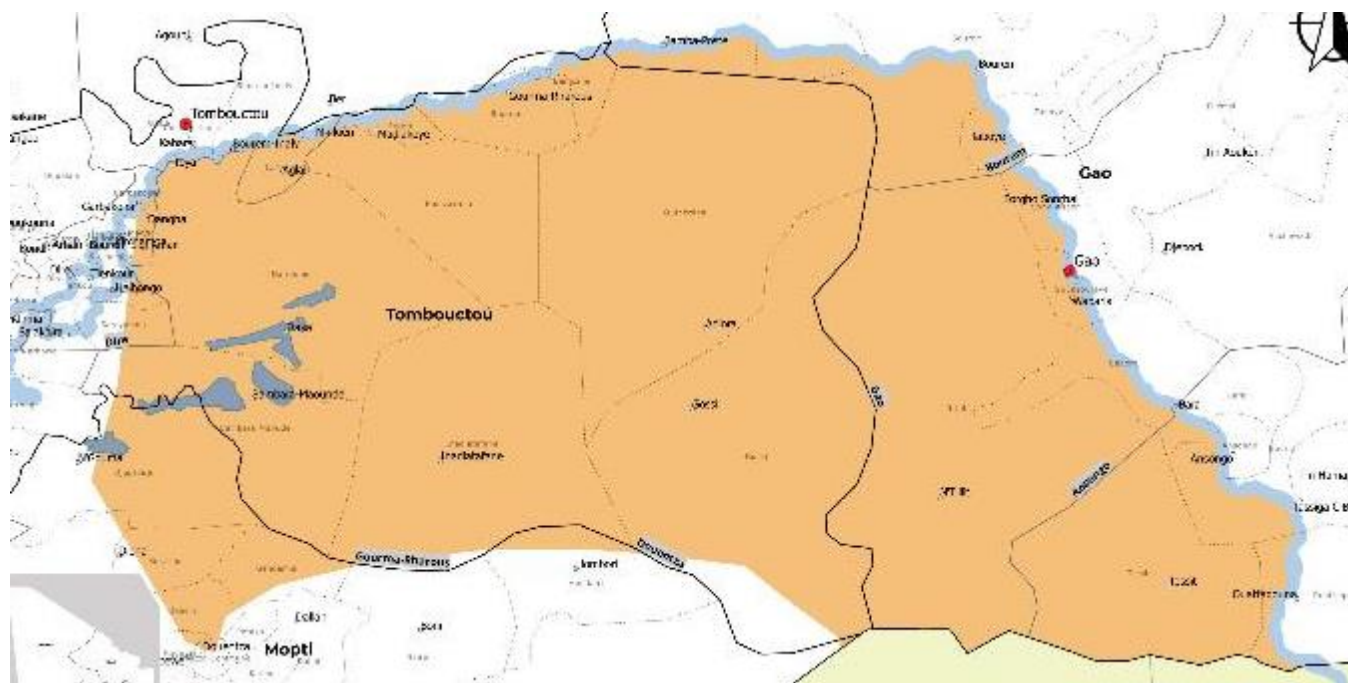
REMERCIEMENTS

L'équipe Groupe URD-Sahel Consult remercie ici toutes les personnes ressources et les participants à l'atelier de Sévaré-Mopti¹. Venant de tout le Gourma, malgré les pistes et les conditions de voyages difficiles, ces élus, secrétaires généraux de mairie, chefs de village, pastoralistes et autres personnes ressources nous ont permis de mieux comprendre la complexité du Gourma. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Un certain nombre d'ONG et de bailleurs ont également bien voulu nous rencontrer. Nous les en remercions vivement. Nos remerciements vont aussi à l'AFD qui nous a permis cet étonnant « voyage » d'échange de savoirs entre dunes et terres salées, mares et brousses tigrées, steppes et plaines à fonio, dans le pays des éléphants du Gourma, de ces peuples aux traditions d'hospitalité, endeuillés quand nous étions à Mopti par le terrible drame² d'Ogossagou (cercle de Bankass).

¹ Atelier de partage et d'échanges sur le Gourma tenu du 25 au 28 mars à l'hôtel Lafia.

² Assassinat de plus de 160 personnes en majorité de l'ethnie peule le 23 mars 2019.



CARTE DU GOURMA (SOURCE : GROUPE URD)

QUELQUES TEMOIGNAGES

« Le Gourma échappe à l'administration, il est nécessaire de penser à la création d'une préfecture dans le Gourma central, pour un accès à l'administration et pour favoriser la fixation de population ».

« Dans le cadre du PRAPS de la Banque mondiale, un entrepreneur de Mopti a eu le marché mais, dès qu'il est allé sur zone, il a été bloqué, car non accepté. Il a fallu qu'il se trouve un partenaire local pour pouvoir exécuter le marché ». On entend de nombreuses histoires de ce type sur la zone.

« Les bailleurs aiment faire de gros paquets, et souhaitent passer par de gros acteurs capables de prendre de gros paquets. Mais ça induit en général de grosses difficultés. Mais plus la crise augmente, plus l'insécurité augmente et plus il faut passer par le local ».

« Il faut faire la politique de l'emploi local, car les opérateurs locaux connaissent les risques et savent comment les gérer. Actuellement, ce sont les humanitaires qui arrivent sur le terrain. Le bailleur impose des modalités et des procédures qui peuvent rendre le travail très difficile ».

« Les bailleurs veulent que les projets soient validés par les CLOCSAD et CROCSAD avec des validations par les services techniques, les maires et les sous-préfets. Mais c'est parfois impossible. On impose des mécanismes très lourds et coûteux qui demandent des validations complexes à organiser pour des sommes qui sont parfois relativement limitées. Il faudrait que les donateurs puissent accepter des procédures avec une mutualisation des procédures de validation et de suivi ».

« Que la situation s'améliore ou se dégrade, on peut approfondir le dialogue entre tous les acteurs ».

« Si le scénario est celui de la dégradation, il faut avancer sur des stratégies de localisation renforcée ».

« Dans certaines zones, les maires sont encore souvent sur place et encore une forte légitimité. Il faut absolument se baser sur les acteurs locaux. »

« Identifier les enjeux des intercommunalités et lancer quelques expériences pour travailler sur des territoires dont les limites dépassent celles des communes est nécessaire dans la zone. »

« Il faut remettre les gens sous l'arbre à palabres. Il faut que les gens se reparlent. Il faut éviter les appels à la vengeance. »

SOMMAIRE

CARTE DU GOURMA (SOURCE : GROUPE URD)	3
QUELQUES TEMOIGNAGES	4
1. INTRODUCTION	7
1.1. OBJECTIF DE L'ETUDE	7
1.2. MÉTHODOLOGIE	8
2. LE GOURMA : UN SYSTEME COMPLEXE ET OUVERT	10
2.1. DÉFINIR LE GOURMA	10
2.2. UNE SOCIETE MULTIPLE, UNE HISTOIRE COMPLIQUÉE	11
2.3. UNE ECONOMIE RURALE COMPLEXE	14
3. CONFLICTUALITES MULTIPLES DU GOURMA	22
3.1. CONFLITS INTERNES AU GOURMA	22
3.1.1. Conflits anciens	22
3.1.2. Conflits pour les ressources	22
3.2. LE GOURMA ET LES CRISES QUI L'ENTOURENT	25
3.2.1. Les crises du Nord	26
3.2.2. Les crises de l'Ouest	27
3.2.3. Crise et insécurité actuelle	27
3.2.4. Les conflits intercommunautaires	28
3.2.5. Le Gourma au cœur des crises d'aujourd'hui	30
4. ETAT DES LIEUX DES SERVICES PUBLICS	31
4.1. PRESENCE DES ACTEURS	31
4.2. LES SERVICES PUBLICS DE BASE	32
4.2.1. Secteur de l'éducation	32
4.2.2. Secteur de la santé	33
4.2.3. Secteur de l'hydraulique	34
4.2.4. Appui au secteur économique et agro-pastoral	35
5. INTERVENTIONS DU PASSE, INTERVENTIONS DU PRESENT	37
5.1. UN DOMAINE DUREMENT AFFECTE PAR LES CRISES	37
5.2. CONTEXTE D'INTERVENTION	37
5.3. LES DEFIS POSES AUX ACTEURS	39
6. SCENARISATION	41
7. PISTES DE TRAVAIL POUR LES ETUDES ADDITIONNELLES	44
7.1. LES RECHERCHES PRIORITAIRES	44
7.1.1. État des lieux des pratiques pastorales	44
7.1.2. Enjeux de structuration des filières de collecte des produits sauvages	44
7.2. AUTRES RECHERCHES POSSIBLES POUR LES PHASES A VENIR	44

8. AXES DE RECOMMANDATIONS	46
8.1. FAIRE QUOI ET OU ?	46
8.1.1. Identification, évaluation et mise en œuvre des actions prioritaires (interventions à court terme)	46
8.1.2. Communes et villages d'intervention	47
8.2. COMMENT FAIRE?	47
8.2.1. PRINCIPE DE BASE : S'SINCRIRE dans les mécaniques de définition des besoins et de planification locale	47
8.2.2. En phase d'identification	47
8.2.3. En phase d'exécution	48
8.2.4. Gestion des risques/ne pas nuire	48
8.2.5. Modes opératoires	48
9. CONCLUSION	49
ANNEXES	50
Annexe N°1 : RéSUMé DES termes de référence	50
Annexe N°2 : bibliographe	52
Annexe N°3 : les tdr des ÉTUDES additionnelles	54
Annexe n°4 : quelques notes sur les différents Gourma	58
MOPTI	58
TOMBOUCTOU	58
GAO	59

1. INTRODUCTION

1.1. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de cette *Étude de contexte sur les dynamiques socio-politiques* est d'analyser et de présenter un diagnostic de la situation et des besoins prioritaires d'investissements dans la zone du Gourma malien. Cette analyse vise (i) une meilleure compréhension des dynamiques et des enjeux socio-politiques en tenant compte du contexte national et transfrontalier, (ii) à proposer une logique d'intervention pour la France / l'AFD, adaptée au contexte et séquencée dans le temps, et (iii) à identifier des pistes d'investissements qui pourraient être entrepris à court et moyen termes.

L'analyse portera aussi une attention particulière à la dimension et aux lignes de clivage inter- et intracommunautaires ainsi qu'aux mécanismes possibles de prévention et de gestion des conflits. Dans ce cadre, il s'agira d'identifier les dynamiques clés, en particulier les opportunités et les risques qui doivent être pris en compte par les programmes de développement pour s'assurer une gestion sensible aux conflits.

Comprendre pour agir sur les points agro-écologiques, socio-culturels et politiques est essentiel. Mais ce besoin de compréhension est encore plus nécessaire quand le contexte est changeant, incertain, difficile à cerner et potentiellement dangereux. Or, c'est bien le cas du Gourma malien, car cette zone est intégrée dans au moins trois dynamiques de crise socio-politiques et sécuritaires complexes et soumises à plusieurs risques socio-naturels (notamment liés aux changements climatiques). Il convient donc d'apporter des clés de compréhension du Gourma pour permettre de :

- Disposer d'une analyse sur les spécificités, les potentialités et les contraintes socio-économiques et de gouvernance d'une zone géographique caractérisée par un terroir agro-pastoral plus que par une identité administrative ou humaine, objet d'un intérêt croissant ;
- Réfléchir aux risques et aux scénarios possibles (analyse multi-risques et multi-scénarios) dans un contexte où les spécificités locales et les enjeux globaux sont en interaction permanente ;
- Réfléchir et proposer des recommandations sur les axes et modalités d'interventions.

La demande de l'AFD vise à réunir les éléments de connaissance et d'analyse, mais aussi des capacités de scénarisation et de réflexion opérationnelle pour donner à l'AFD des clés pour la programmation de ses engagements dans le Gourma, en tenant compte des enjeux suivants :

- Offrir de l'espoir à des populations qui attendent une amélioration de la situation ;
- Prendre en compte les risques et le principe « Ne pas nuire » ;
- Contribuer - avec beaucoup de modestie - à l'apaisement d'une zone de plus en plus troublée.

1.2. MÉTHODOLOGIE

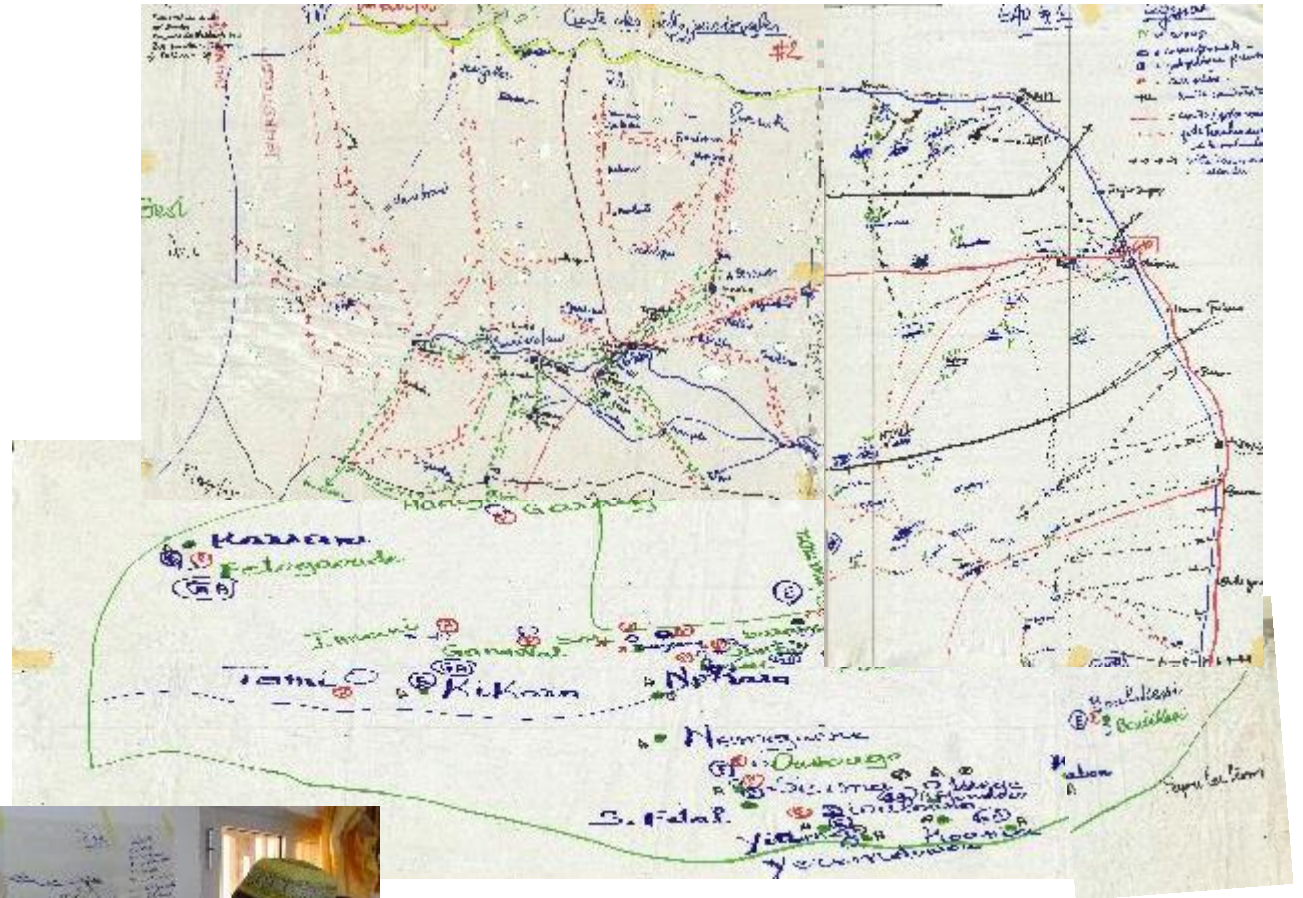
La méthodologie s'est articulée sur plusieurs phases complémentaires :

	Description	Livrables attendus
Phase N°1	Un échange/cadrage avec l'AFD sur la base des propositions de méthode et de calendrier et des premières rencontres avec les acteurs présents à Bamako (dont le Centre du Dialogue Humanitaire, AVSF, OCHA, ONG du Programme Key, IGN)	Livrable N°1 : <i>Rapport de démarrage cadrant l'étude</i>
Phase N°2	Inventaire et analyse de toute la production scientifique conduite sur le Gourma, en prenant en compte à la fois les connaissances anciennes sur les agroécosystèmes et les dynamiques pastorales, mais aussi les connaissances plus récentes sur les dynamiques des conflits et les tensions ayant émergé dans la zone. Cette étape comprendra un travail approfondi sur les sources cartographiques et d'imagerie satellitaire.	Livrable N°2 : <i>Rapport d'analyse bibliographique, avec une approche géographique approfondie pour permettre un « ancrage territorial fin » de l'analyse et des recommandations.</i>
Phase N°3	Atelier d'échanges et de partage avec une gamme très large d'acteurs (élus, équipes municipales, chefs traditionnels, agropasteurs, autres personnes ressources). Ces personnes ressources provenaient de tous les cercles du Gourma, jusqu'au niveau communal. L'objectif de cet atelier était de générer une compréhension détaillée de la situation afin de construire un diagnostic assez complet du fonctionnement et des enjeux de la zone, mais aussi de proposer des recommandations et des solutions opérationnelles pour le Gourma. Cet atelier a été particulièrement riche du fait de l'utilisation systématique d'outils participatifs et cartographiques préparés à cette fin.	Livrable N°3 : Compte rendu détaillé de l'atelier, faisant ressortir les points communs et les différences selon les différents terroirs qui forment le Gourma et proposant des pistes d'analyse des risques et plusieurs scénarios d'évolution ainsi que des recommandations opérationnelles.
Phase N°4	Production du rapport d'analyse qui a été soumis à l'AFD pour commentaires et perfectionnement des pistes de recommandations stratégiques.	Livrable N°4 : Rapport provisoire
Phase N°5	Finalisation et présentation du rapport sur la base des commentaires envoyés par l'AFD et les autres parties prenantes choisies par l'AFD.	Livrable N°5 : Rapport final
Phase N°6	Sur la base des travaux bibliographique et des discussions tenues lors des ateliers, des sujets additionnels de recherche ont été identifiés.	Livrable N°6 : <i>Rapport présentant les résultats des recherches additionnelles qui auront été conduites</i>

Un travail d'identification des problématiques de travail a été intégré dans ce rapport. En revanche, il a semblé contradictoire de vouloir entrer dans une analyse détaillée des besoins car ce n'était pas l'objectif de cette mission. L'une des recommandations fortes du présent rapport est en effet que cet exercice doit se faire à partir du terrain, en contact étroit avec élus et populations, sur la base d'une recherche de cohérence avec les travaux de planification locale (PDSEC, comités locaux de coordination).

L'approche résolument participative de l'exercice a été très riche. Les difficultés logistiques de transport n'ont pas permis à toutes les personnes invitées de venir, mais toutes les zones étaient représentées par des personnes les connaissant bien.

Préparation de la carte de mise en valeur du milieu



2. LE GOURMA : UN SYSTEME COMPLEXE ET OUVERT

2.1. DÉFINIR LE GOURMA

La région du Gourma, située sur la rive droite du fleuve Niger³, englobe la grande partie du cercle de Gourma Rharouss (région de Tombouctou), ainsi que des parties des cercles de Gao, Bourem, Ansongo (région de Gao) et Douentza (région de Mopti). Il s'agit d'une entité géographique plurielle d'une grande complexité sociale, agro-écologique et humaine. Le Gourma est ainsi une vaste zone essentiellement sylvo-pastorale comprenant trois entités complémentaires : i) le haut Gourma qui fait allusion au sud des cercles de Bourem, de Gao et d'Ansongo ; ii) le Gourma central centré sur les communes du cercle de Gourma Rharouss, principalement celle de Gossi qui est en continuum avec la zone transfrontalière du Liptako Gourma ; iii) le bas Gourma qui se termine dans la partie sud par les monts Hombori et la main de Fatma du cercle de Douentza. Seule la partie fluviale (le fleuve et sa vallée) possède des bourgoutières et des parcelles aménagées pour la riziculture, l'ensemble du Gourma de l'intérieur se composant de plaines et de pénéplaines, de dunes et d'espaces inter-dunaires, de forêts boisées et de brousses tigrées, de mares et de parcours de cures salées.

Malgré sa faible densité humaine, le Gourma est une zone de relative concentration traditionnelle d'hommes et d'animaux, alimentée par des flux à la fois historiques et saisonniers, concentration qui a engendré une forte synergie à travers des complémentarités fonctionnelles entre les différentes communautés. La richesse de ses ressources naturelles en fait, contrairement au Haoussa plus sec et moins hospitalier au nord du fleuve, une zone de convergence, d'accueil et de repli, qui peut selon les années constituer un véritable déversoir de cheptel de la sous-région et de « respiration » du bétail. Le Gourma malien se prolonge au Burkina Faso (province du Gourma) et est connecté au nord-ouest du Niger, formant la zone du Liptako Gourma dite des « Trois frontières ». Cette nature transfrontalière renforce la complexité de circulation et de peuplement de la zone, et sa sensibilité aux chocs naturels comme humains.

Le Gourma reste donc une grande zone de mouvance des populations autochtones et allochtones et du cheptel bovin, ovin, caprin, camelin et asin venant de toutes les parties. Cette mouvance spécifique au Gourma est liée : (i) à la disponibilité des ressources naturelles et pastorales (eaux, cures salées, végétation), (ii) à la cohésion, à l'entente et à la convivialité entre les divers gestionnaires et exploitants des parcours, (iii) à la présence depuis 2013 des groupes armés jihadistes et du banditisme résiduel.

Si, depuis 2015, la multiplication d'études, de conférences, et progressivement de projets, a remis le centre du pays au cœur des agendas, largement sous les angles « radicalisation » d'un côté (la renaissance de la Dina et l'épopée de l'Iman Amadou Kouffa) et conflits intercommunautaires de l'autre, avec les tensions complexes entre agriculteurs et éleveurs, le Gourma reste encore oublié. Pourtant, le Gourma est une zone tampon essentielle, intermédiaire entre le monde du désert et celui du Sahel. Les caravanes camelines et asines de sel de Taoudenit (caravanes de l'Azalaj⁴) arrivaient sur la berge gauche (droite, en fait, au sens orographique) du fleuve (Haoussa) tandis que ces caravanes remontaient du sud, chargées de céréales, et retrouvaient les zones d'échanges sur les berges du Gourma en face de Tombouctou, Bourem, Goundam, etc. Les produits traversaient dans les deux sens, donnant un sens économique fondamental à cette complémentarité entre les deux rives du Djoliba, du fleuve Niger.

³ Gourma signifie d'ailleurs « rive droite » en langue sonrai ou songhoi et Haoussa « rive gauche ».

⁴ Azalaj, c'est le commerce séculaire du sel gemme de Taoudenit (barres de sel) vers la vallée du fleuve et les régions du sud.

L'état-major de la force Barkhane a récemment décidé d'installer une base opérationnelle avancée tactique (BOAT) à 5 km de la ville de Gossi, elle-même située à 150 km à l'ouest de Gao. Depuis janvier, les militaires français s'attachent à y réhabiliter une emprise qui avait autrefois accueilli la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA). La population de la commune rurale de Gossi est estimée à 44 731⁵ habitants, la ville à 10 243 et environ 1500 ménages ont été recensés. Gossi est une agglomération située sur l'axe Bamako-Gao et constitue un carrefour économique de premier plan dans le Gourma du Mali, ainsi qu'un nœud de ravitaillement potentiel pour les groupes djihadistes, lesquels cultivent avec la population une certaine connivence, voire des complicités, en raison des liens sociaux qu'ils y ont tissés. Cette localité s'avère donc stratégique et explique ce choix opéré, qui permettra également aux militaires français de surveiller la situation dans le Liptako voisin, notamment au nord du Burkina Faso. Parallèlement aux travaux de réhabilitation de la base de Gossi qui sont en cours, la force Barkhane mène des opérations civilo-militaires (CIMIC) dans les environs afin de faire accepter plus facilement sa présence par la population locale, avec un accent mis sur l'eau, l'éducation et l'emploi des jeunes. Le Centre de crise et de soutien du MEAE, en bonne coordination avec Barkhane, souhaite également y développer des actions socio-économiques au bénéfice des communautés locales et à impact rapide sur la stabilisation des territoires. De la même façon, en tenant compte des impacts liés au massacre du village d'Ogossagou dans le cercle de Bankass, la MINUSMA vient de décider de s'impliquer plus lourdement dans le Gourma. *De facto*, le Gourma se trouve désormais au centre des écrans radar et délaisse son statut de zone un peu « sous l'horizon », avec tous les avantages et inconvénients que cette forte visibilité lui donne comme zone d'interventions stratégiques pour le développement et la recherche de la paix, de cohésion sociale et de convivialité.

2.2. UNE SOCIÉTÉ MULTIPLE, UNE HISTOIRE COMPLIQUÉE

Les dynamiques ethniques du peuplement du Gourma sont complexes. On y trouve en effet une multitude de groupes (Peuhl, Sonray, Bozo, Bel Tamashek et groupes affiliés, dogon, arabes, etc.) dont la coexistence sur les terroirs est au cœur à la fois de nombreux conflits mais surtout d'étonnants contrats sociaux. La région du Gourma faisait jadis partie de l'empire Songhoï. Les Sonray, agriculteurs et agro-pasteurs de la vallée du fleuve se sont dispersés jusque dans la zone de Hombori (où les rois Sonray sont présent depuis la période des Askais). Les Songhoï ont surcreusé des mares et des points d'eau pendant la période de l'Empire et ont donné des noms songhoï à toutes les zones (mares, forêts). Les habitants du Gourma sont appelés Gourmantchés (ethnie que l'on rencontre également au Burkina Faso et au Niger) tandis que ceux qui vivent sur la rive gauche sont les Haoussatchés. Ce n'est que tardivement et progressivement que les Kel Tamasheqs et groupes associés (Bellah) puis les Arabes (Kounta, Berabiche) sont entrés dans la zone après les périodes de sécheresses successives (1909-1913, 1970-1974, 1983-1985). La présence Mossi dans la zone explique enfin la présence de noms Mossi donnés à certaines mares.

Si on se réfère uniquement à la période précoloniale, les Kel Tamasheqs seraient arrivés bien avant les autres groupes dans la zone du Haut Gourma central. Cette arrivée s'est ancrée dans les terroirs par la fixation d'une forme de propriété terrienne, formalisée par la suite par des conventions foncières. Certains groupes se sont installés de façon permanente dans le Gourma, d'autres n'y viennent que durant la saison sèche en provenance du Haoussa. Les Chamanamas à proximité du Fleuve côté Gourma face à Gao, comme les Daousak originaires de zones plus à l'est, sont présents irrégulièrement dans le Gourma. Ils y partagent les mêmes zones de parcours lors de situations de sécheresse. Les groupes Imrad, qui dominent numériquement la population touareg du Gourma, sont présents sur l'ensemble de la zone.

⁵ Estimations données par le conseil communal de Gossi en 2018.

Activités	Groupes ethniques	Présence géographique	Remarques
Sédentaires			
Agriculteurs	Songhoï / Dogons	Vallée du fleuve, zones des mares et des lacs	Activité principale : l'agriculture
Agro-pasteurs	Songhoï	-Vallée du fleuve -Autour des mares pérennes	Activités mixtes
	KelTamacheq	-Vallée du fleuve -Autour des mares pérennes -Dans les plaines pastorales	Activités mixtes
	Dogon	-Terrasses exondées du sud du Gourma vers Hombori	Activités mixtes, mais économie mise en danger par la disparition du tourisme et la pression démographique
Pêcheurs	Songhoy Bozo Somono Dogons	-Aux abords du fleuve -Autour des mares pérennes	Activité principale
Exploitant bois/charbon	Kel Tamacheq	-Plaine du cercle Bourem -Le long de la RN6 cercle Gao -Plaine du cercle d'Ansongo	Activité principale
Cueilleur	Songhoy Kel Tamacheq	-Plaine à graminées -Dunes à graminées -Vallées arbustives, cercle Ansongo	Activité complémentaire
Artisans/ Commerçants	Kel Tamacheq Arabe Songhoy Peulh	-Toute la zone -Entre les centres/groupes de populations	Activité principale qui, bien que sédentaire, peut donner lieu à des déplacements et flux
Nomades			
Éleveurs	Peulh Kel Tamacheq Arabe Songhoy	-Zone de pâturage pastorale (grand ruminant) - Autour des mares pérennes (petit ruminant) -Transhumance de la plaine vers le fleuve -Transhumance entre mare pérenne	Activité cyclique pour les grands ruminants selon le schéma général plaine-marre-bourgou – cure salée
Pêcheurs	Bozo Somono	-Aux abords du fleuve -Entre les mares pérennes	Activités principales avec déplacement saisonnier et/ou entre zones de pêche (marre et berges)
Transhumants			
Éleveurs Peuls	Peulhs du Delta central Peulhs du Burkina Faso Peulhs du Niger	-Zone de pâturage pastorale et de cure salée (grand ruminant) - Autour des mares pérennes (petit ruminant) -Transhumance de la plaine vers le fleuve -Transhumance entre mare pérenne	Activité cyclique pour les grands ruminants selon le schéma général plaine-mare-bourgoutière – cure salée
Éleveurs Songhoïs	Gao, Bourem et Ansongo	-Aux abords du fleuve - Entre les mares pérennes	Activités principales avec déplacement saisonnier et/ou entre zone de pêche (marre et berges)

Tableau : Typologie des activités en fonction des groupes ethniques et de l'occupation géographique

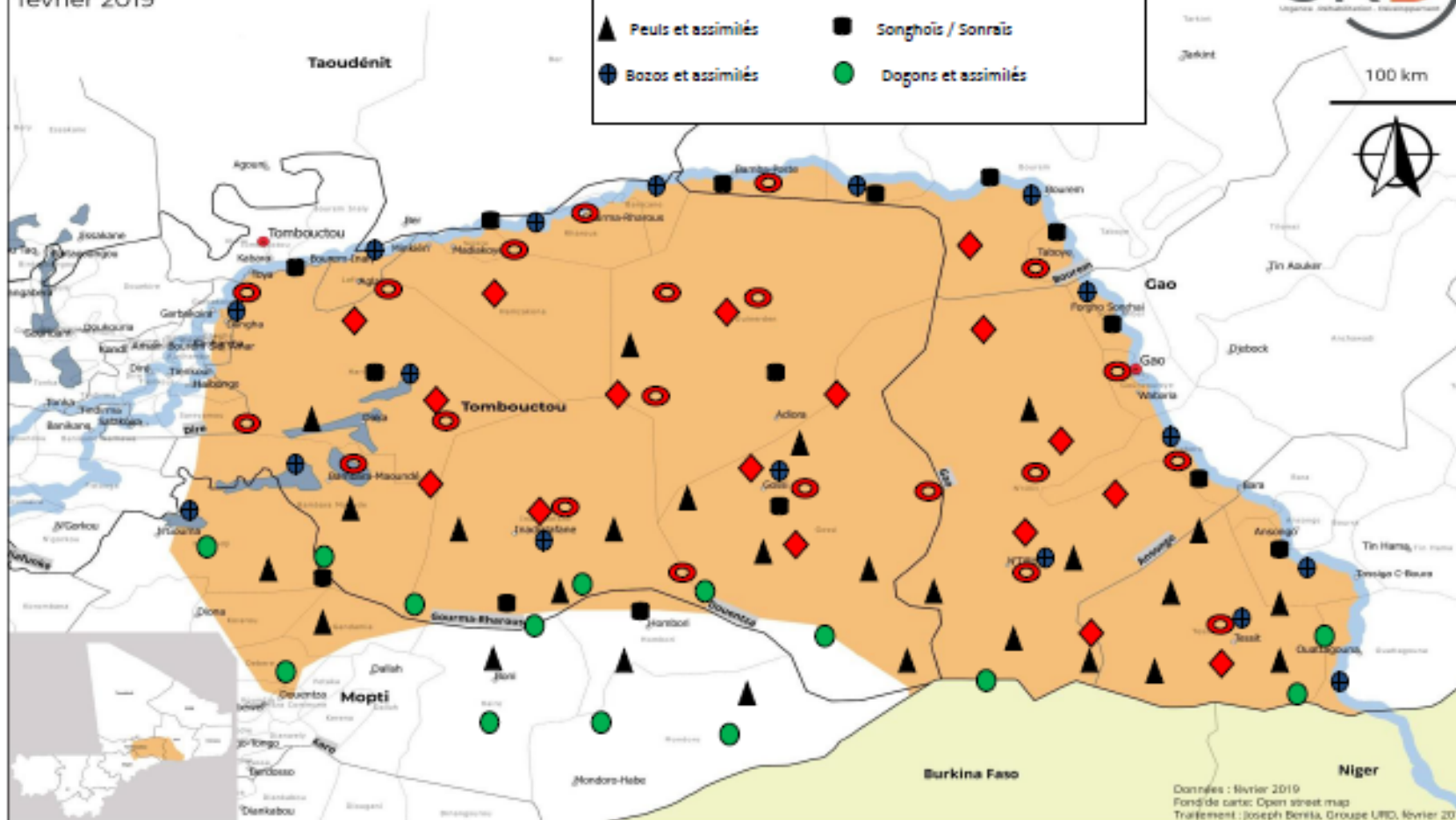
OBSERVATOIRE MALI
Carte de zonage approximatif du Gourma
 février 2019

Carte : Occupation des Populations

- ◆ Touaregs et assimilés
- ▲ Peuls et assimilés
- ⊕ Bozos et assimilés
- Arabes et assimilés
- Songhoïs / Sonraïs
- Dogons et assimilés



100 km



Données : février 2019
 Fond de carte: Open street map
 Traitement : Joseph Benita, Groupe URD, février 2019

Si les groupes arabes Kounta étaient présents dans le nord du Gourma et quelques groupes Berabiches présents sur Boni depuis longtemps (arrivés dans le sillage de l'occupation marocaine des XVI^e et XVII^e siècles, ils en ont été chassés par l'empire peuhl du Macina et l'occupation toucouleur qui s'en est suivie), la dynamique d'implantation massive dans certains centres urbains des arabes Berabiches, grands commerçants est très récente dans le Gourma. Très influents au niveau économique et jouant un rôle politique de plus en plus influant, ces groupes sont devenus des acteurs clés du fonctionnement économique, politique, voire sécuritaire du Gourma. Les groupes maraboutiques Kounta sont quant à eux assez présents entre Bambara Maoundé et Rharous lors de sécheresses dans leurs zones de pâturage normales du Haoussa.

La présence peuhl dans la zone montre une grande diversité. Les groupes peuhls autochtones, avec le groupe du Gabero, prétendent avoir une histoire complexe mêlant Tamasheq, Peuhl et Sonray. Les Peulhs Gelgoji et Bororo (du Burkina et du Niger) sont allochtones dans la zone et y viennent régulièrement lors des transhumances de saison sèche et de façon massive lors des sécheresses dans ces pays. Les Peuhls du Delta, dont certains sont en cours de sédentarisation partielle dans les communes de Douenza, de Bambara Maoudé et de Jatoji, sont une autre composante de ce peuplement, qui se sent l'héritière du Macina et de la période de la Dina.

2.3. UNE ECONOMIE RURALE COMPLEXE

Dans le Gourma, l'économie rurale est complexe et elle repose sur (i) l'élevage, (ii) l'agriculture ; (iii) la pêche ; (iv) l'exploitation forestière et (v) l'exploitation des produits de cueillette. Ainsi, les pratiques de ces activités économiques concernent pratiquement toutes les zones agro-écologiques (fleuve et vallée du fleuve, mares et lacs, plaines et zones forestières, parcours ferrallitiques et de cures salées). Les systèmes de productions pastorales, agricoles, forestières et de pêche se font dans une forte complémentarité, ceci tenant compte de la temporalité, de la variabilité des ressources et des changements climatiques.

➤ L'élevage

L'élevage à travers les systèmes pastoraux est l'activité la plus importante du Gourma. Il est pratiqué par toutes les ethnies du Gourma et concerne toutes les espèces : bovins, ovins, caprins, camelins, asins. De façon simple, ces élevages se caractérisent entre autres par les aspects suivants :

- **L'élevage nomade** (pastoralisme nomade) concerne les déplacements du bétail (bovins, ovins, caprins, camelins et asins) par les nomades (groupes pastoraux essentiellement Touaregs, Maures, Arabes et Peuhls) à la recherche de pâturages, de points d'eau et de cures salées. L'ensemble de la famille se déplace à la suite du bétail en fonction des zones d'attache et d'accueil mais, de plus en plus, cet élevage s'organise et se sécurise autour de points d'eau (points de fixation) en période de soudure. En fonction de l'amenuisement des ressources dans les zones du nord, cet élevage est devenu transhumant avec des déplacements sur des longues distances vers les parcours des régions du sud. Ceci entraîne de plus en plus de conflits importants et sanglants entre les diverses communautés ;
- **L'élevage transhumant** (pastoralisme transhumant) se fait par un ensemble de mouvements saisonniers et de rythmes pendulaires à caractère cyclique intéressant la totalité de la masse pastorale. Il s'effectue à l'intérieur des pâturages coutumiers et transfrontaliers : il est extensif, concerne les principales espèces et se base sur l'exploitation des ressources naturelles (pâturages, eau et terres salées). Il est pratiqué par des bergers ou des familles d'éleveurs qui font le déplacement à la suite des animaux mais qui ont un point fixe, leur village d'origine. Les groupes peuhls sont les grands spécialistes des systèmes de transhumance. Le Gourma, en fonction de sa position centrale et de ses potentialités en ressources naturelles (eaux, sols, végétation, cures salées), est l'épicentre d'un vaste mouvement de transhumances internes et transfrontalières qui concernent une bonne partie des troupeaux des pays voisins (Burkina et Niger),

- **L'élevage sédentaire** (agro-pastoralisme) est souvent qualifié d'élevage paysan en fonction de son association avec l'agriculture dans les divers terroirs villageois. En général, il concerne de très faibles effectifs villageois mis en commun dans des parcs et se déplaçant sur de faibles amplitudes. Au niveau des régions du Gourma, cet élevage est associé à l'agriculture, par la riziculture et la bourgouculture⁶. Ainsi, dans les divers terroirs villageois, les apports de la fumure animale pour l'assolement des terres et la traction animale sont des acquis très importants qu'il faut diffuser et vulgariser dans les zones non encore encadrées.

Les mouvements internes de va-et-vient et des troupeaux du Haoussa vers le Gourma marquent les balances saisonnières et les flux pastoraux entre les grands pâturages de saison des pluies et les zones de concentration des troupeaux pendant la saison sèche. Si les troupeaux se dispersent beaucoup pendant la saison des pluies, en période sèche et de soudure, les concentrations se font autour des puits pastoraux, le long du fleuve et autour des principales mares pérennes et semi-permanentes : Gossi, Doro, Adiora, In Tillit, Tessit, Banzena, Agofou et les parcours de Boni. Les mouvements des troupeaux tiennent compte, lorsque cela est possible, du recours systématique aux bourgoutières ainsi que de l'exploitation des terres spécialisées lors de la période des cures salées. Au sud, dans la zone de Douentza, les mouvements du bétail concernent l'arrivée des troupeaux du Delta pour la période d'hivernage et leur descente vers les bourgoutières du fleuve et le delta.

⁶ La bourgouculture ou culture du bourgou (*Echinochloa stagnina*) est une activité importante le long du fleuve qui produit du bourgou foin et des graines de bourgou.

ENJEUX PASTORAUX DANS LE GOURMA



Légendes

Routes nationales



Pistes et routes secondaires



Parcours pastoraux internationaux



Parcours pastoraux nationaux



Parcours des éléphants



Cures salées



Pâturages



➤ L'agriculture

L'agriculture est plurielle et diversifiée en fonction des parcours du Gourma : riziculture et maraîchage le long du fleuve et dans les mares et lacs, cultures de sorgho de décrue au niveau des mares et lacs, cultures dunaires et d'espaces inter-dunaires (petit-mil, sorgho...). Étant donné l'importance de l'agriculture dans le sud du Gourma et dans la zone transfrontalière vers le Burkina Faso, la pression du bétail sur les parcours est forte et pour éviter les conflits, le bétail doit se déplacer dans le Gourma central.

En tenant compte des potentialités en ressources agro-sylvo-pastorales, le Gourma est au cœur des grands mouvements saisonniers des populations et des troupeaux, liés aux pluies, au rythme de la crue et de la décrue du fleuve et des mares, mais aussi aux périodes d'exploitation des plaines de fonio sauvage (*Panicum laetum*) et du cramcram (*Cenchrusbiflorus*) : deux céréales sauvages clés de la survie des groupes les plus pauvres (notamment des Bella et autres anciens esclaves) et des parcours de cueillette des fruits de dattiers sauvages. En effet, zone sylvo-pastorale par excellence, riche en ressources foncières, pastorales, hydriques et forestières (mares, puisards, puits profonds, cures salées, forêts de brousses tigrées), le Gourma est aussi devenu une zone de fixation et de sédentarisation des populations des pêcheurs et de maraîchage.

L'exploitation du bourgou le long de la vallée est une des clés du pastoralisme dans le Gourma, tant le long des berges du fleuve dans le Gourma de Tombouctou et de Gao, que dans les zones bourgoutières du Delta. Dans un certain nombre de zones, la compétition entre riziculteurs et éleveurs pour les terres riches inondables peut être assez forte et source de tensions.

L'agriculture est aussi très présente dans le Gourma. Dans les zones exondées, tant dans l'intérieur du Gourma que sur ses marges sud, les cultures de sorgho et de niébé de saison des pluies sont très importantes. Les cultures de décrue abondent, mises en place au fur et à mesure du retrait des eaux le long des berges, dans les bas-fonds et les mares. Sur le Gourma de Bourem, dans la commune de Tessit, on trouve également du tabac.

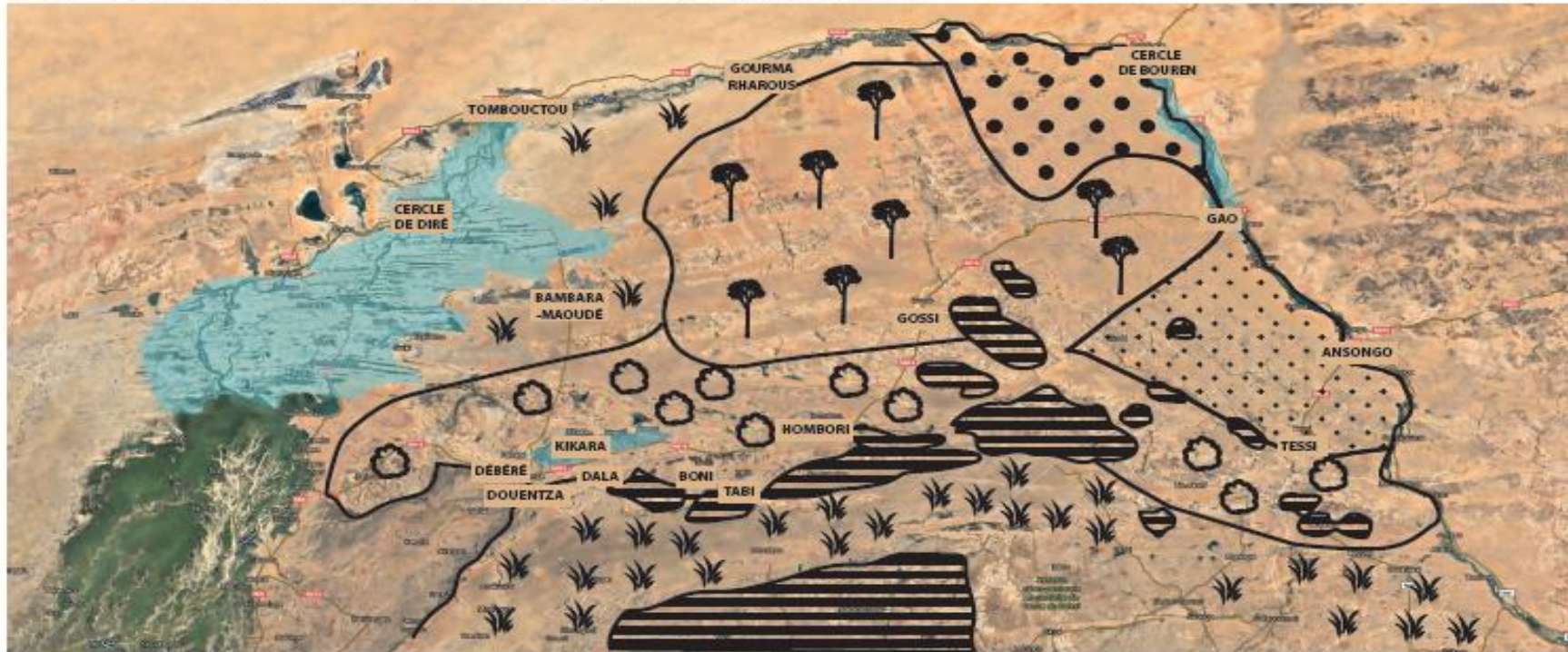
➤ La pêche

Empoisonnées par des projets de la FAO dans les années 70, les mares ont été des lieux d'efforts de développement de la pisciculture, avec la production d'alevins et leur distribution à des fins d'ensemencement. Sur les espèces introduites (silures, tilapias, carpes), c'est surtout le premier qui a réussi à s'adapter aux conditions particulières des mares (eaux très troubles, stagnantes et boueuses). Pour le reste, c'est essentiellement dans la mare de Gossi, étendue d'eau assez grande et profonde, que les tilapias et carpes ont rencontré un certain succès. L'empoisonnement des mares a également entraîné des flux de transferts positifs avec des empoisonnements secondaires grâce aux flux entre mares via des canaux naturels. Au début des efforts de développement de cette pisciculture, les nomades - notamment les Kel Tamacheqs- étaient très réticents, mais certains s'y sont mis. Cette ressource représente un double intérêt d'enrichissement et de diversification du régime alimentaire pour les populations du Gourma, ainsi qu'une source de revenus complémentaires à travers la vente, le conditionnement (fumage) et le commerce du poisson.

➤ L'exploitation forestière

Les grandes vallées et les pourtours des mares comprennent des zones boisées pouvant être assez denses. Cette ressource de l'écosystème est fortement mise sous pression pour la production de bois et de charbon comme pour les pâturages. Les collines et zones de dune représentent d'importantes ressources en herbe qui tendent de plus en plus à être exploitées en foin pour le commerce des aliments du bétail au détriment des éleveurs qui comptaient sur ces ressources fourragères pour leurs troupeaux.

LES FACIES FORESTIERS DU GOURMA (SUR FOND GOOGLEMAP)



LÉGENDES



Gourma forestier à forêt sèche (brousse tigrée)



Steppe semi-désertique succulente



Gourma steppique à steppe herbasée dense



Gourma boisé à boisement épars



Savane courte à semis arbustif semi-dense



Steppe à semis arbustif épars



Zones humides

Les facies forestiers du Gourma sont très variés, comprenant des espaces à steppe arborée très peu dense et des zones à couvert beaucoup plus serré. Cet ensemble d'écosystèmes offre à la fois repos et refuge pour les groupes nomades et des populations qui fuient les crises du pourtour du Gourma. Ces espaces forestiers sont au cœur de nombreux conflits d'exploitation (bois et charbon versus pâturages arborés pour les chameaux et les chèvres, pillage des ressources en herbes à paille voire de céréales ou de fruits sauvages, etc.). De nombreux arbres produisent des produits importants, comme des fruits (tamariniers, jujubes), des huiles (Balanites), des médecines traditionnelles (Calotropis rocéra, Acacias nilotica) ou des produits à forte valeur commerciale comme la gomme arabique. C'est dans ces zones que vivent les derniers éléphants du Mali, emblématiques du Gourma.

➤ Les activités de cueillette

Les activités de cueillette sont aussi l'un de grands piliers de la survie des habitants du Gourma, tous groupes confondus. Le fonio sauvage et le cramcram, deux graminées alimentaires sauvages, représentent un enjeu essentiel pour la sécurité des groupes sociaux pauvres, comme les Bella. Les plaines à fonio sont régulièrement des sources de tensions avec les pasteurs allochtones qui ne connaissent pas ou ne respectent pas les codes d'utilisation et de mise en défends des plaines à fonio. L'exploitation des fruits sauvages (jujubes, dattiers sauvages...) constituent des opportunités pour les couches de populations pauvres qui en font un commerce important à la foire de Gossi.

Le contexte pédoclimatique est assez favorable au développement de l'acacia seyal dont on extrait la gomme arabique. L'importance oubliée de cette spéculation ouvre des opportunités non négligeables de création d'une activité de collecte assez rémunératrice, car la demande en gomme arabique demeure importante sur le marché mondial.

➤ Les systèmes de gestion des parcours et des ressources

Traditionnellement, la tenure foncière, l'accès aux parcelles de cultures et les parcours pastoraux sont gérés par le droit coutumier et les conventions traditionnelles. L'accès des animaux aux pâturages est libre, à l'exception des lacs, des puits pastoraux et des bourgoutières, dont l'accès est régulé par ce même type de conventions qui organisent les entrées et sorties des animaux entre les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires. La zone du fleuve, en particulier, est régie par des conventions qui datent de l'époque coloniale (années 1940 et 1950) et donnent un droit d'usage règlementé à tout propriétaire d'animaux après le respect d'une mise en quarantaine. De façon globale, sur les parcours, en termes d'exploitation et de droit, on observe une certaine préséance aux autochtones et à la loi des premiers occupants.

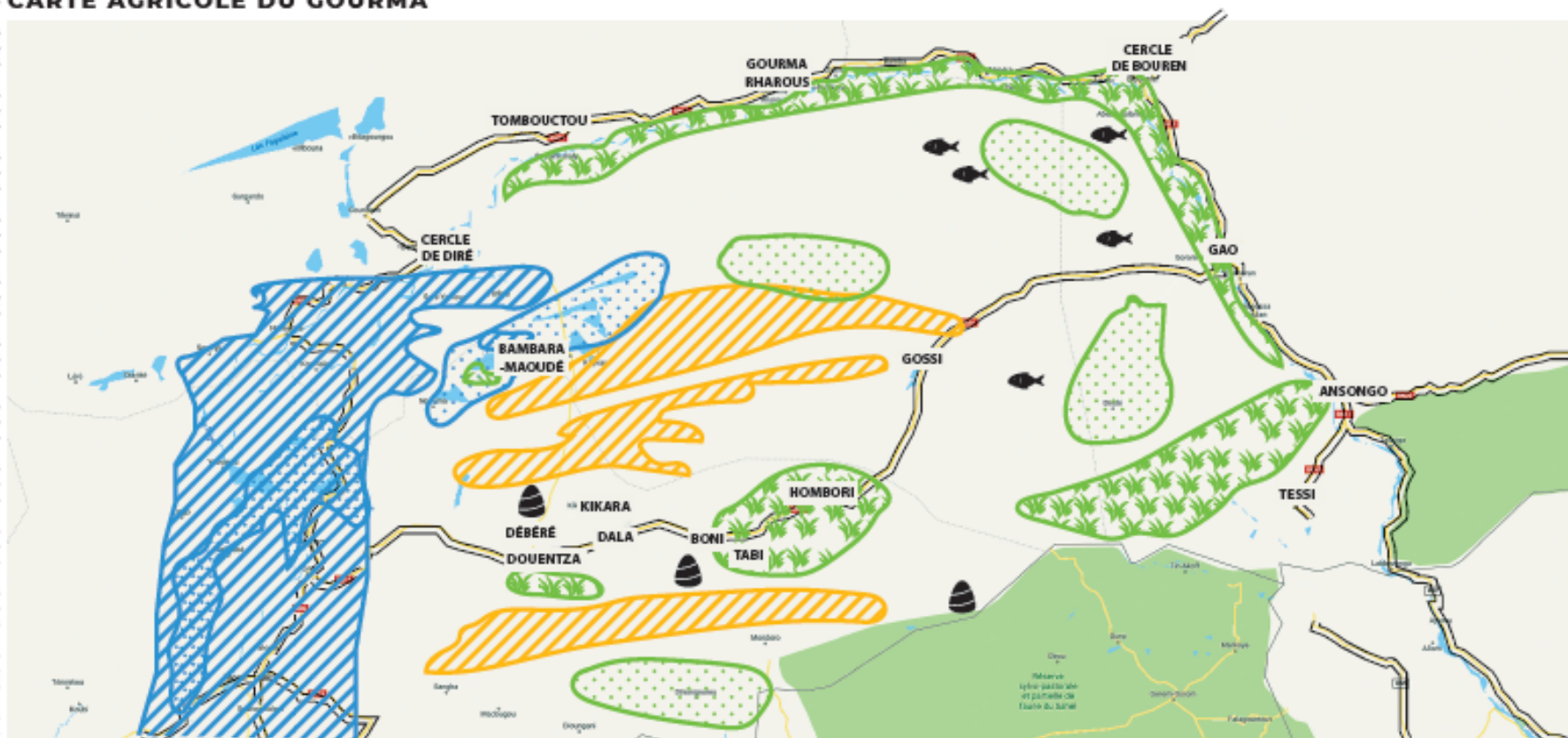
Les grandes sécheresses de 1972-1973 et surtout de 1983-1984 ont très fortement impacté la zone du Gourma, entraînant des carences massives qui ont réduit les activités agro-pastorales (bétail et biomasse) tout en modifiant ses équilibres traditionnels. La sensibilité et la vulnérabilité des écosystèmes du Gourma, zone de repli traditionnels, ont été exacerbées.

Par ailleurs, sous l'impact de ces contraintes climatiques et écologiques, et d'une sécheresse accrue durant les années 2015 et 2016, les acteurs locaux tendent à combiner les deux systèmes de production afin de diversifier et de sécuriser leurs revenus tout en essayant de prévenir les effets des aléas climatiques. Dès lors, un nouveau système agro-pastoral mixte se développe et tend à affaiblir les complémentarités traditionnelles entre communautés spécialisées sur un même espace.

L'utilisation des pâturages devient progressivement une source de compétitions entre éleveurs, d'une part, et de litiges entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part, sur lesquels nous reviendrons. Ces litiges, y compris quand ils sont tranchés par l'administration et par la justice dite formelle, dégénèrent régulièrement en conflits qui ont un impact sur le développement et les rapports communautaires. On assiste ainsi à la persistance des conflits cycliques où les rapports de force entre les parties prenantes sont importants. Avec l'arrivée de nouveaux acteurs, surtout les groupes radicaux, les situations conflictuelles deviennent alors complexes.

Des flux d'échanges socio-économiques traditionnels, à l'image de l'axe Tombouctou-Douentza, basés sur le transport et le commerce de denrées alimentaires céréalières et maraîchères, d'animaux et de sous-produits de l'élevage, sont fortement perturbés à cause de l'insécurité. Ces déplacements connaissent des attaques et actes de banditisme qui développent une crainte, voire une véritable psychose, et ralentissent l'économie locale.

CARTE AGRICOLE DU GOURMA



LÉGENDES



Culture de décrue
riziculture



Zones dunaires



Steppe à semis
arbustif épars



Gomme arabique



Bourgoutières



Routes nationales



Agriculture pluviale



Pisciculture

Calendrier des activités dans le Gourma

	Jan.	Fév.	Mars	Av.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Riziculture de submersion							■					
Riziculture d'irrigation irriguée	■									■		
Maraîchage	■										■	
Culture d'hivernage						■						
Culture de décrue	■										■	
Collecte du fonio										■		
Récolte de la gomme arabique	■											
Mouvements des animaux du Gourma						■						
Mouvements des animaux du Haoussa										■		
Mouvements des troupeaux du Niger et du Burkina Faso	■											
Cures salées						■						
Pêche sur le fleuve	■											
Pêche sur les mares	■										■	
Récolte de bougou	■								■			
Activités agricoles salariées							■			■		
Activités saisonnières salariées	■										■	

3. CONFLICTUALITES MULTIPLLES DU GOURMA

Zone de mouvance complexe, région à histoire diversifiée et de mise en valeur plurielle, espace clé pour les grands équilibres socio-économiques et politiques, le Gourma malien a produit ses propres conflits internes, mais aussi les mécanismes pour les gérer, tout en restant une région touchée par les conflits exogènes des zones qui l'entourent.

3.1. CONFLITS INTERNES AU GOURMA

3.1.1. CONFLITS ANCIENS

- Les conflits du passé se catégorisent en plusieurs groupes :
 - Ceux liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles ;
 - Ceux liés aux affrontements pour le pouvoir (conflits de préséance) au sein des groupes touareg, des arabes et peuhls ;
 - Ceux liés aux rapports de force face aux alliances que chacune des fractions ou clans de la zone pouvait établir avec ou contre les grands empires de la zone (Songhaï, Macina, empire Toucouleur post-Dina, déploiement de la colonisation française, etc.).

Ces conflits du passé, qui ont souvent été assez dévastateurs et meurtriers malgré les armements encore limités de l'époque, ont eu un rôle très important sur la démographie de la zone, l'occupation de l'espace et la création de rancœurs et de passifs relationnels entre groupes qui continuent d'impacter l'histoire moderne. Depuis la période coloniale et les indépendances, les conflits ont changé de nature, sans que soit oblitérée la mémoire des conflits du passé et que les relations entre communautés aient changé. Certains groupes qui avaient résisté à la colonisation ont été fortement affaiblis par les combats avec la force coloniale, mais aussi dans des conflits internes liés à la recherche du pouvoir. D'autres groupes, enfin, ont pactisé avec le pouvoir colonial et renforcé leur notoriété et position.

Les divers positionnements et alliances qui se sont établis et disloqués continuent parfois d'avoir des conséquences lourdes dans les conflits actuels. Avec les rébellions successives de 1963-1964, de 1991-1994 et les suivantes, on observe une forte tendance aux replis identitaires qui prennent de l'ampleur et affaiblissent dramatiquement : (i) les rapports sociaux de bon voisinage positif et de cohésion entre les groupes, (ii) les contrats sociaux inter- et intra-communautaires clés de la paix sociale au nord mais aussi dans le Gourma et ses régions voisines. Avec l'affaiblissement des mécanismes de négociation, les grandes fractions éclatent et les groupes commencent à se multiplier et à s'affronter. Le recours à l'armement de guerre a changé et son niveau détermine à la fois le positionnement politique, les possibilités de pression et la force dans la gestion des ressources naturelles.

3.1.2. CONFLITS POUR LES RESSOURCES

Les gens ont souvent tendance à opposer sédentaires et nomades alors que les deux systèmes sont en réalité complémentaires. Les différents conflits politiques et sociaux ont conduit à une distorsion des liens entre les groupes et les facteurs de divisions ont été mis en avant, souvent d'ailleurs plus par des acteurs urbanisés des nouvelles élites politiques que par les populations elles-mêmes et leurs pouvoirs traditionnels. Les litiges et conflits entre éleveurs pour le contrôle des pâturages et des points d'eau sont devenus de plus en plus problématiques dans la zone du Gourma, en particulier du fait de l'importance des passages des éleveurs allochtones venant de l'extérieur du Gourma (Burkina Faso et Niger) qui ne respectent pas les conventions pastorales et les us et coutumes liés à la gestion des ressources en eaux et en pâturage.

Sur fond de méconnaissance de la charte pastorale malienne, l'intervention des chefs de villages et fractions et des cadis arrivent encore par endroits à réguler ces rapports, mais avec des difficultés de reconnaissance croissantes. Ainsi, des conflits éclatent régulièrement avec les communautés Peuhls Torobé du Niger qui investissent régulièrement le sud du Gourma depuis les années 2010 et empiètent sur les règles de gestion des espaces et des ressources, du fait d'un référentiel culturel différent et d'une méconnaissance des règles d'usage en vigueur dans la zone.

L'absence d'aménagements agro-pastoraux dans certaines zones, leur faible développement ou leur état détérioré dans d'autres sont des facteurs supplémentaires de conflictualité car la situation de compétition pour les ressources qui en découle favorise l'empiètement mutuel des agriculteurs et des éleveurs sur les ressources naturelles et le foncier. Les politiques de décentralisation ont également pu modifier l'économie de la gestion des conflits dans la zone. Le pouvoir croissant des élus et de leurs conseils communaux disposant de compétences transférées a pu participer à l'affaiblissement des légitimités traditionnelles. Les litiges portés devant les tribunaux décrédibilisés par des affaires de corruption et ne disposant plus de l'autorité de la chose jugée deviennent difficiles à régler, ce qui ne permet pas de résoudre les conflits, crée des tensions supplémentaires et conduit à une dégradation des relations entre individus et groupes. Par ailleurs, le découpage territorial et une planification sur une base uniquement communale des investissements agro-pastoraux ont donné lieu à l'implantation d'ouvrages hydrauliques installés de manière non concertée et gérés de façon plus individuelle et communautaire, mais moins collective.

Pour comprendre les conflits internes au Gourma et ceux liés à l'intégration de ce dernier dans les stratégies de survie d'autres acteurs agro-pastoraux des zones, voire des pays périphériques, il est important de conduire de concert l'identification des groupes sociaux par zones, celle des ressources et enfin celle des modes de mise en valeur de ces dernières. Les conflits intercommunautaires liés à l'exploitation des terres de culture, les mouvements de bétails, la divagation, la mauvaise gestion des conventions locales sur les bourgoutières, les plaines à fonio et les points d'eau sont en effet des éléments essentiels du contexte du Gourma. Il existe aussi des tensions entre éleveurs et pêcheurs dans les mares empoisonnées. Quand l'eau baisse et que les pêcheurs continuent de pêcher, l'eau devient trouble et les animaux, qui vont dans les zones profondes, ont les pattes prises dans les filets. Par ailleurs, la surexploitation des ressources forestières pour le bois et la fauche de l'herbe mettent en tension certains acteurs et les agro-pasteurs. Les exploitants de fonio sauvage et de cramcram coupent aussi la paille et l'emportent pour la vendre. Ceci amène des conflits graves, jusqu'à mort d'homme, car les couches sociales pauvres qui font cette exploitation sont des proies faciles.

Les conflits fonciers sont également importants du fait des litiges sur les limites territoriales entre personnes, entre campements, entre villages et entre communes. L'arbitre qui devrait être là pour tout solutionner - l'État - est souvent absent et même s'il est présent, ses représentants sont incapables de gérer le conflit. Quant aux systèmes traditionnels, mis « hors circuit » par l'État, ils sont de moins en moins respectés et les autorités se laissent de plus en plus corrompre. Les conflits liés aux découpages territoriaux sont également fréquents parce que les textes sont pleins d'insuffisance et les limites entre communes souvent mal définies. On voit ainsi se multiplier villages et fractions pour accaparer les terroirs. Les problématiques intergénérationnelles sont aussi présentes. Les jeunes qui rêvent de nouveautés quittent les terroirs, rejettent le pouvoir des anciens, et cherchent des voies d'avenir qui leur permettent de sortir des comportements et pratiques des sociétés rurales, presque féodales et très castées qui présentent souvent des solutions inégalitaires.

Avec les changements climatiques qui affectent de plus en plus les ressources pastorales de l'ensemble des parcours (Haoussa, fleuve et vallée du fleuve, Gourma), les zones des terrasses sableuses et latéritiques sont devenues des parcours avec des séquences de plus de plus en plus prolongées. Les fractions touaregs et arabes du nord, mais aussi les communautés peuhles du sud, se rendent et s'installent dans le Gourma pour des séquences de plus de plus en plus prolongées. Les précipitations et les zones herbeuses régressent en effet considérablement depuis la vague de sécheresse de 2015.

La captation d'espaces de pâturage complémentaire et de repli pour les troupeaux allochtones, tout comme l'exploitation du bourgou en foin, est devenue l'objet de démarches spéculatives rendant ces espaces stratégiques pour l'alimentation animale moins accessible aux éleveurs. De même, les extensions de groupes sédentaires sur les zones de transhumance accentuent les effets de tension sur les relations intercommunautaires. Si les facteurs déclencheurs de confrontation ne sont donc pas strictement identitaires et reposent sur des axes économiques, les discours se polarisent et s'enveniment autour de dialectiques communautaires avec des optiques transnationales de plus en plus structurées.

Les conflits autour des ressources dans le Gourma sont nombreux, ce qui est lié à la diversité et à la variabilité des ressources (eaux, sols, végétation, cures salées). On peut ainsi noter les aspects suivants : (i) préséance et appropriation de la ressource par des groupes allochtones qui imposent leurs lois ; (ii) mode de gestion de la ressource qui ne tient pas compte des us et coutumes et des bonnes pratiques ; (iii) usurpation, détournement de la ressource à d'autres fins (taxations et perceptions sauvages). La pression démographique et les flux importants des arrivées des allochtones, mais aussi des groupes radicaux, ont fait du Gourma un « déversoir de populations et de cheptels ». Cette réalité a renforcé la forte charge sur les ressources et augmenté leur amenuisement et leur dégradation dans une zone comme le Gourma qui est une zone délaissée et non aménagée.

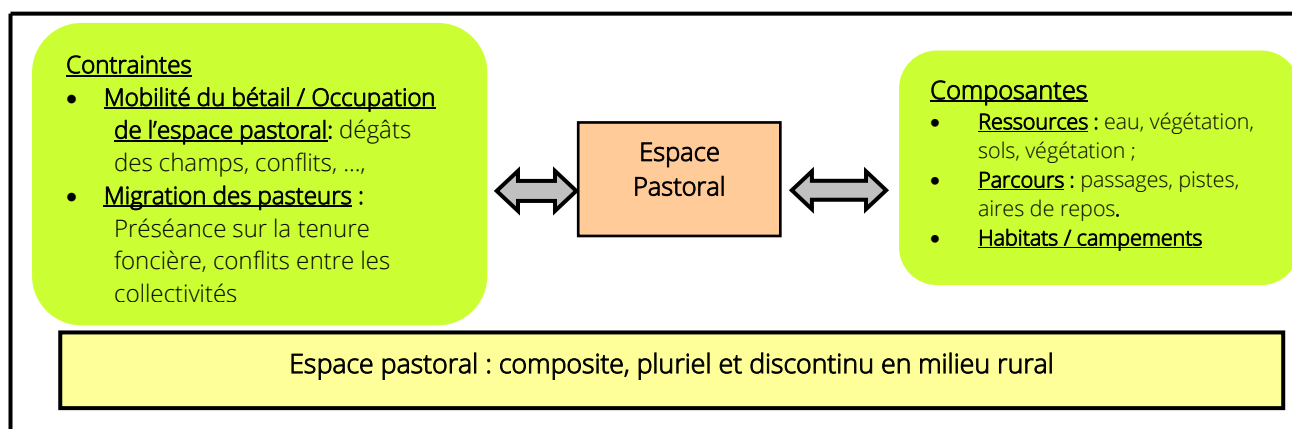
Afin de minimiser les conflits et de les prévenir, le Gourma a besoin d'un véritable plan d'aménagement et de gestion environnemental, plan qui pourrait être réalisé de façon progressive en intervenant dans les parcours les plus indiqués où l'intercommunalité et le poids traditionnel font encore foi.

Tableau : Typologie des conflits et des modes de gestion

Nature du conflit	Acteurs du conflit	Cause du conflit	Mode de gestion	Remarque
Tenure foncière	Entre agriculteurs	-Appropriation de terres, héritages -Délimitation litigieuse de parcelles	-Médiation sociale -Recours au us et coutumes traditionnels -Application des convention locales -Application du code foncier -Application de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)	Conflits anciens
	Entre agriculteurs et éleveurs	Occupation des espaces pastoraux par les cultures		
	Entre éleveurs	Implantation/gestion anarchique des puits et puisards		
	Entre autorité et population	Urbanisation et titre de propriété/d'occupation découpages territoriaux (insuffisance des textes) décentralisation		
	Entre populations allochtones-autochtones	Implantation/gestion anarchique des camps allochtones par rapport aux camps locaux et aux mares	Non-respect des règles des communautés d'accueil	Conflits nouveaux

Gestion des ressources naturelles	Entre agriculteurs et éleveurs	-Occupation des espaces pastoraux -Divagation de troupeau sur terre agricole -Feux de brousse -Dégradation des plaines à fonio	-Médiation sociale -Recours aux us et coutumes traditionnels -Application des convention locales	Conflits anciens
	Entre éleveurs et exploitants forestiers	Exploitations des ressources ligneuses et herbacées (bois, herbes)	-Médiation sociale -Recours au us et coutumes traditionnels	Conflits nouveaux liés à la compétition croissante
Violences et insécurité	-Bandits armés -Groupe armés -Éleveurs	-Vol d'animaux -Braquage -Menace et attaque -Occupation violente de l'espace pastoral -Taxation indue et racket	-Intensification des rencontre inter et intra-communautaire -Dynamiser les ressources et acteurs de médiation	Nouveau conflit (à partir de 2010-2012)
Conflit intercommunautaire	-Les communautés socio-professionnelles et ethniques	-Crise de <i>leadership</i> -Concurrence socio-économique exacerbée -Stigmatisation sur base ethnique	-Intensification des rencontres inter- et intra-communautaires -Présence, capacité et impartialité	Nouveau conflit (à partir de 2010-2012)

Dans le Gourma, la dimension de l'espace pastoral mérite une grande attention car l'élevage est l'activité économique la plus importante. Son aménagement et sa bonne gestion permettraient de faire de la zone du Gourma un espace de convivialité et de vivre ensemble. Ce schéma synoptique donne une idée de l'espace pastoral :



3.2. LE GOURMA ET LES CRISES QUI L'ENTOURENT

Lieu de crises à dynamiques très différentes mais aux jeux d'acteurs à fort potentiel synergétique et explosif, le Gourma reste donc un espace encore peu ou mal connu, toujours sous l'histoire des confrontations multiples entre Kounta et Kel Antessar, entre Kountas et Chamanamas, et sous le jeu des diverses alliances entre les divers groupes. Les frictions régulières entre les groupes Peuhls et les fractions Dahoussack, au-delà de la zone du triangle Ansongo-Ménaka-Talataye, ont des retombées fortes sur le Gourma. En outre, les frictions entre les Toucouleurs et les Peuhls Macinankés de l'Empire du Macina ou le poids de la présence française et des représentants des républiques maliennes depuis les indépendances, constituent un substrat toujours très vivant qu'il est nécessaire de prendre en compte.

L'une des caractéristiques du Gourma est que cette région centrale a joué et continue de jouer un rôle clé de repli et de refuge pour des acteurs et victimes des crises des zones environnantes. C'est à la fois une zone de refuge des couches sociales les plus pauvres au sein des communautés, mais aussi des acteurs de la violence et du banditisme. Le Gourma est donc sensible à toutes les crises du nord, de l'ouest et du centre du Mali.

3.2.1. LES CRISES DU NORD

Lors des conflits entre Touaregs, mais aussi entre Touaregs et Arabes (Kountas et Berabiches), plusieurs groupes ont trouvé refuge dans le Gourma. La rébellion des années 1990 a fait émerger les Chamanamas comme force politique du nord mais on entend actuellement très peu parler d'eux car ils se sont largement divisés. De ce fait, ils sont en forte migration vers la vallée du fleuve et le Gourma. La présence de communautés wahabites dans le Gourma depuis très longtemps a contribué à renforcer les tensions dans la zone qui avait par ailleurs une longue histoire de révolte contre les Français et contre l'État.

En 2012, après le massacre d'Aghelok et les avancées rapides des insurgés lourdement armés venant de Libye, l'armée malienne a fui vers le sud, ce qui permit la mise en place de la fameuse « occupation du nord », qui vit une grande partie du Gourma tomber sous la coupe de ces mouvements. Ceci a déstabilisé de nombreux habitants du Gourma, dont certains ont choisi de rejoindre les insurgés du MNLA, qui a progressivement perdu la main en faveur d'Ansar Dine, sous l'égide d'AQMI. De fait, tout le Gourma s'est trouvé occupé avec MNLA qui est resté au nord de Gossi et jusqu'à In Tilit et Tessit avec des groupes Imrad qui s'est transformé en base MNLA.

Le MUJAO avait d'abord installé son QG à Gossi en 2012, avant de s'implanter plutôt sur Gao tandis qu'Ansar Dine s'installait sur Tombouctou et Bourem. Il est rentré progressivement dans la région de Mopti et ce, à l'intérieur des communautés les plus croyantes. L'intervention française de l'opération Serval a bousculé cette présence, et avec le temps, une nouvelle configuration de la violence s'est mise en place, avec de nouveaux acteurs.

Cette crise a eu des répercussions non négligeables, directes et indirectes, sur le Gourma. Certaines communautés se sont installées dans le Gourma, d'autres l'ont traversé pour les villes du sud. Dans le même cadre, la venue du MUJAO et son mode de fonctionnement ont induit d'importants mouvements vers la zone, mais aussi une stigmatisation des Peuhls à partir de 2013 qui s'est trouvée ensuite accentuée par les effets de la dynamique lancée par la *Katiba* du Macina (groupe radical armé autour de son Emir Hamadou Kouffa et se revendiquant héritier de la Dina, ou Empire du Massina) vers le Centre.

Si une grande partie des djihadistes proches d'Ansar Dine est retournée à Kidal, les ex-MUJAO se sont mêlés à la population de la zone du sud Gourma et de la région de Mopti. Selon de nombreux observateurs, l'État a laissé faire, les replis tactiques sont devenus des abandons de postes et même les gens envoyés pour protéger la zone se sont comportés en prédateurs.

L'accord de Paix de 2015 n'a pas apporté les solutions que tout le monde attendait pour l'ensemble du Mali et sa mise en œuvre rencontre des difficultés qui affectent le Gourma. Les exactions commises par le MOC de Gao ont par exemple conduit à de nombreuses tensions et à des déplacements de populations vers le Gourma. Des éléments du GATIA et des FAMAs auraient aussi commis des exactions. Le GATIA est venu pour faire des soins et des consultations médicales, a amené un peu d'aide alimentaire puis le GATIA et des officiers maliens auraient commencé à piller des biens (bijoux et téléphones) dans certaines agglomérations du cercle de Douentza dans la région de Mopti (en décembre 2018). Il faut enfin noter que les exactions commises par les FDS dans le Gourma sont un des problèmes majeurs de la zone. Les déplacements de populations y sont liés :

- à l'insécurité des zones environnantes,
- à l'activité de groupes radicaux ou relevant du banditisme, et
- à la conséquence des tensions communautaires.

3.2.2. LES CRISES DE L'OUEST

La sécheresse de 1984 a vu les Daoussack s'installer dans la vallée du fleuve et dans le Gourma (l'année 1984 est même appelée localement « l'année des Daoussack »). Dans le Gourma, ils ont été acceptés, sont restés une année puis sont retournés pour la plupart dans leur Haoussa, certains restant sur place. Ce type d'évènement, représentatif des dynamiques de mobilité dans le contexte de chaque grande sécheresse, tend à se répéter et à devenir une source de risque d'importation de conflit. En effet, les tensions entre les groupes pastoraux (Touaregs, Dahoussack et Peulhs dans la zone de Ménaka) s'inscrivent à la fois dans les dynamiques de contestation du pouvoir de Kidal (qui fait qu'une part importante des groupes touaregs de la zone se retrouve dans un GATIA anti-MNLA) et dans une dynamique transfrontalière qui fait de la zone frontalière, surtout avec le Niger, une région de quasi non-droit exposée à une compétition forte sur les ressources en eau et les pâturages. De fait, les différents groupes touaregs et peulhs venant des deux côtés de la frontière finissent par conduire de grands troupeaux maliens et non maliens sur les parcours pastoraux du Gourma, avec toutes les tensions que ceci entraîne.

Une partie des conflits locaux serait donc suscitée par des migrations et des mouvements de transhumance saisonnière depuis le Niger où le surpâturage est déjà très important. Le fait que certains conflits ne trouvent plus de solutions grâce aux mécanismes traditionnels de gestion des ressources naturelles et points d'eau provoque des irruptions de violence localisées. Avec la crise et son évolution depuis 2015, on a également vu arriver de nouvelles dynamiques de conflit. Les groupes radicaux imposent ainsi à certains éleveurs de payer la *Zakat* sans quoi tout le troupeau serait saisi, ce qui est totalement contraire aux us et coutumes, mais aussi aux pratiques religieuses dans le Gourma où l'islam est une religion très tolérante.

Dans le Gourma de la région de Gao, on retrouvait les sédentaires sur la vallée du fleuve et les nomades ailleurs. Entre les deux communautés, les relations étaient très proches : « chaque nomade avait son sédentaire et chaque sédentaire avait son nomade ». Lors des baptêmes, le nomade offrait un animal et l'agriculteur de la bouillie de mil. Il existait en outre de nombreuses petites conventions entre agriculteurs et éleveurs, mais aussi entre éleveurs et éleveurs. Cela permettait une gestion sociale des conflits et l'accès à toute une série de ressources. L'exploitation des terres salées génère également des conflits entre groupes d'éleveurs selon leur qualité (à la fois entre autochtones et entre autochtones et allochtones), ce qui demande une approche particulière de gestion de ces conflits, laquelle est devenue plus difficile avec la pression sur les ressources et la multiplication des acteurs.

On note par ailleurs une forte différenciation de l'espace entre les zones riches (Tessit, In Tilit) et transfrontalières où les conflits sont de plus en plus fréquents avec les djihadistes et les zones pauvres moins intéressantes. Sur le plan sécuritaire, les zones frontalières sont très difficiles. Souvent, certains acteurs de la sécurité sont aussi ceux de la prédation. De plus, la difficile coexistence entre d'un côté les droits fonciers pastoraux, ceux de la justice traditionnelle (Cadi, etc.), et de l'autre, les appareils officiels de justice et le rôle des collectivités territoriales, constitue une source de difficulté majeure. Les premiers sont à la fois très forts et très fragiles, car liés à une oralité forte, même si certaines conventions pastorales ont été mises sur papier (convention de Bourem de 1946), tandis que les autres sont liés à la politique et facilement corrompibles.

3.2.3. CRISE ET INSECURITE ACTUELLE

La problématique du brigandage reste massive sur l'ensemble de la zone avec des tendances clairement mafieuses. Ainsi, les incidents de sécurité sur Hombori sont souvent liés à certains acteurs économiques des groupes arabes qui veulent conserver le monopole sur la location des véhicules par exemple ou le contrôle des routes de transit des trafics. Les enjeux politiques, économiques et de terrorisme sont fortement mêlés dans ce contexte nouveau. Ainsi, la Katiba Gourma est faite des anciens adhérents d'Ansar Dine qui ont tenté de prendre le pouvoir à travers les autorités intérimaires sur Rharous via le HCUA afin d'influer sur le découpage territorial et ses dividendes. Ceci alimente grandement le conflit actuel entre groupes Imhads. Pour perturber la zone et ses équilibres, le HCUA a activé indirectement la Katiba du EIGS, groupe radical beaucoup plus violent, tentant de nuire à la cohésion sociale et poussant une partie des Imhads à entrer en conflit avec les Peulhs.

Les jeux des acteurs politiques et les configurations et reconfigurations des parties signataires s'ancrent dans les élections législatives de 2007 sous le Président Amadou Toumani Touré et dans la période qui s'en est suivie avec le développement des trafics de drogue dans le nord du Mali et dans le Gourma, zone à reconquérir. C'est à ce moment-là que les groupes arabes se sont installés de façon plus « agressive » dans le Gourma. Ces groupes arabes, grâce à leurs connections au sommet de l'État, ont commencé à utiliser les moyens militaires pour gérer et protéger leurs trafics vers le nord de Tombouctou et l'est de Gao. Certains groupes Arabes jouent un jeu spécifique qui est celui des affaires, ce qui passe par le contrôle de certains points stratégiques des routes et pistes essentielles au niveau économique, mais aussi pour assurer la mainmise sur certains points d'eau et itinéraires qui permettent le contrôle des trafics et la traversée du fleuve.

Le fait que ceux que l'on appelait auparavant les chefs d'arrondissement, très proches du terrain, aient été destitués de leur rôle d'officier judiciaire au profit de juges dans les cercles, voire les régions, et donc très loin du terrain, explique pourquoi la compréhension des litiges et la décision judiciaire se sont éloignées du terrain et de tout contrôle social. Domine alors la loi du plus fort et de celui qui est le plus capable de corrompre. Ceci a un impact majeur sur la crédibilité de la justice dans les conflits sur les terres, les bourgoutières et la gestion des mouvements de troupeaux entre zones agricoles et zones pastorales. Dans un tel contexte, le rejet des lois modernes vues comme injustes et manipulées et le retour vers la Charia sont pour beaucoup une évidence que mettent à profit les groupes radicaux et les extorqueurs de Zakat.

3.2.4. LES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES

Derrière un vocable impropre de « conflits communautaires », l'émergence de nouvelles tensions dans le Gourma de Mopti / Centre du Mali est un fait très inquiétant.

Le Gourma dans sa partie sud (dans les franges de Douentza et la zone des falaises Dogons) est sensible aux tensions entre les diverses communautés. Dans ces régions où agriculteurs et éleveurs vivaient en quasi-symbiose (bien que les problèmes aient commencé à apparaître avec la pression démographique sur Bandiagara et Hombori qui ont amené des agriculteurs à se déplacer vers les plaines agricoles de Douentza dès les années 50), de nouvelles dynamiques agricoles et agropastorales ont émergé, entraînant une course à la terre pour les agro-pasteurs en quête de stabilité et à une capitalisation en bétail pour des agriculteurs, mais aussi des spéculateurs. Les composantes de pseudo-conflits intercommunautaires étaient alors en place. Les dernières violences entre peuhls et milices dogons dans le Séno de Bankass et sur le plateau Dogon ont atteint des niveaux terrifiants. Le risque que ceci induise de nouvelles migrations des peuhls vers Douentza (zone du Séno-Mango, de Hairé de Boni et la zone du Gandamia) affecte de façon plus profonde le Gourma avec un risque non négligeable de contagion sur le reste des parcours.

Le cercle de Douentza comportait des itinéraires et des pistes de transhumance (dites « pistes Sékou Amadou ») pour le passage des troupeaux venant du Delta. Ces charpentées de la transhumance avec aires de repos étaient traditionnellement gérées par les autochtones mais l'agriculture était autrefois moins développée et moins envahissante. Aujourd'hui, les champs se sont développés, les pistes ont été colonisées par des champs obligeant les éleveurs à délaisser leurs pistes, ce qui a créé de nouveaux conflits. Dans la commune du Hairé de Boni, il existe des regroupements entre éleveurs venant de divers horizons (autochtones, Delta, Burkina Faso) pour l'exploitation des pâturages et des terres salées.

L'insécurité est devenue un problème majeur de la zone, et donc une forte entrave au fonctionnement économique de la zone. Les autorités politiques ont laissé les conflits se développer sans intervenir alors que les services techniques ou juridiques rendent plus ou moins bien la justice. Face à l'absence de l'État et des forces de sécurité, les milices sont apparues comme lors du conflit précédent. En effet, comme nous l'ont dit de nombreux interlocuteurs rencontrés : « Quand celui qui doit te protéger ne le fait pas, tu dois t'organiser pour te protéger toi-même ».

Dans certains cas, ce sont les autorités administratives - notamment les responsables des Services d'agriculture et parfois du Service des eaux et forêts - qui, par un système de corruption, ont exacerbé les conflits fonciers. Abondent les exemples de détournement de l'usage de couloirs d'accès des troupeaux aux points d'eau sur les berges du fleuve, traditionnellement reconnus et respectés, et leur attribution à des exploitants agricoles via des décisions de justice ou de chefs d'arrondissements.

La zone a également vu revenir les milices villageoises, mais ces dernières ont été rapidement instrumentalisées par différents acteurs. Comme toutes les ethnies de la sous-région (peuhls, dogons...) sont présentes à Mopti et dans le sud Gourma, cette situation est à prendre très au sérieux car le risque d'embrasement pourrait concerner une zone très vaste.

Les interrogations restent néanmoins importantes sur ce qui s'est réellement passé dans le cercle de Bankass et la réponse qui sera apportée à cette question est fondamentale pour le reste du centre du pays, mais aussi pour le Gourma, et de façon plus générale pour la sous-région tout entière. Comme nous l'a déclaré un chef de village : « *Est-ce vraiment des gens de la zone qui ont fait ça ? Comment des gens qui ont vécu des années ensemble ont-ils pu faire ça ?* ».

L'histoire des milices date du conflit précédent (Ganda Koy ; Ganda Iso) et elles se sont vite militarisées et institutionnalisées. Les amalgames sont tueurs.

« Les gens qui ont fait ça rentrent d'une orchestration : si on tue un dogon, on dit que c'est un peuhl ? Si on tue un peuhl, on dit que c'est des dogons ». Il faut dès lors interpeller l'État qui a supporté la création de ces milices pour affronter la Katiba du Macina ». Chef de village

« Dans le cas de Bankass, on n'avait jamais connu ce genre de violence et beaucoup de gens demandent « qui sont les mains derrière tout ça ? Il y a autant de conflits entre Peuhls, et des conflits entre Dogons. Il y a des Dogons qui volent du bétail et on dit que c'est des Donzos, mais après enquête, c'était des Dogons normaux. L'État a laissé pourrir la situation et n'a plus les moyens de faire face à ce genre de conflit, ni la force, ni l'intelligence pour gérer ça. De toute façon, la population n'a plus confiance en l'État. Il y a un vrai danger de voir émerger des amalgames et des dynamiques de protection de type mafieux. » Élu municipal

Parmi les interrogations qui se posent tant aux autorités maliennes qu'aux acteurs internationaux, celle qui concerne la nature des acteurs susceptibles d'influer sur ces dynamiques mortifères est fondamentale mais très complexe. Est-il possible de s'appuyer sur les pouvoirs traditionnels, les mécanismes de justice traditionnelle, les Imams et les Cadi ? Peut-on travailler en dehors des mécanismes étatiques sans que ce dernier n'entrave ces initiatives ? Peut-on privilégier les solutions locales, et ne pas imposer des solutions de l'extérieur ? On a souvent oublié la mobilisation des ressources locales de médiation, y compris dans ces sociétés castées où la cosmogonie n'est jamais très loin, même en terre d'Islam (les Bozos parlant aux Dogons et les forgerons et les hommes de caste parlant du côté peuhl). De son côté, la MINUSMA a démontré combien elle était incapable de fonctionner dans ce genre de crise. Dans des zones présentant des problèmes, ni l'armée malienne, ni la MINUSMA, ni Barkhane ne sont des solutions à long terme : lors des derniers événements, tout le monde avait été alerté, mais le détachement FAMA de Bankass n'a pas reçu l'ordre d'intervenir et a mis quatre heures avant d'arriver sur la zone du massacre, alors qu'il était positionné à quelques dizaines de kilomètres.

Que se passera-t-il alors si de tels événements se déroulent à l'intérieur du Gourma, en zone plus difficile d'accès ?

« À Djenné, comme dans le pays dogon, il faut identifier les vrais porteurs d'armes, car si Donzos désigne la confrérie des chasseurs traditionnels en milieu bamanan, il ne s'agit pas d'une milice (au sens classique du terme - ndlr). C'est l'absence de l'État et des forces de sécurité qui a poussé les communautés à assurer leur propre sécurité, un peu avec sa complicité. Car malgré leur présence sur le terrain, les forces de sécurité interviennent rarement pour protéger les communautés. C'est dans ce cadre que la milice dogon Dan Na Ambassagou a été créée pour la protection des villages dogons ». Chef de village

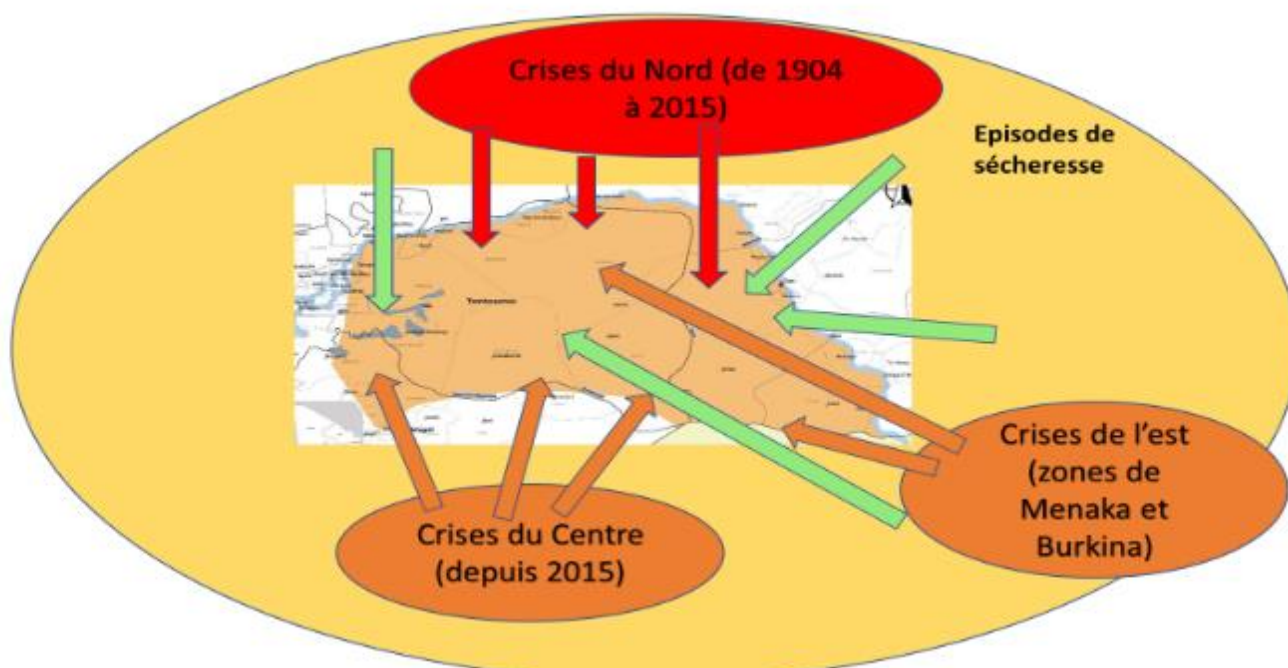
Plusieurs facteurs ont contribué à la création d'un risque d'accélération de ces tensions intercommunautaires :

- La manipulation politique liée à la lutte contre la radicalisation mais aussi à des tentatives d'accaparament du foncier (bourgoutières, zones propices au riz) ;
- La croissance démographique et la spéculation foncière qui ont accentué la pression sur la terre ;
- La multiplication des arrivées de troupeaux allochtones qui ne respectent pas les cycles de transhumance et les trajets reconnus dans les codes pastoraux ;
- Les évolutions climatiques qui, en rendant les disponibilités en herbe plus variables, perturbent les circuits de transhumance ;
- La prolifération des armes légères qui rendent les confrontations plus mortelles et plus difficiles à gérer par les systèmes de médiations et de justice traditionnelles ;
- L'affaiblissement de la présence de l'État et la décredibilisation de ce dernier ;
- Les difficultés de reconnaissance des systèmes de justice traditionnelle et de médiation qui permettaient jusque-là de désamorcer les conflits intercommunautaires.
- L'instrumentalisation électorale par les partis politiques qui alimente encore les fractures sociales et oriente souvent les positionnements des communautés vis-à-vis des groupes armés ou de l'État.

3.2.5. LE GOURMA AU CŒUR DES CRISES D'AUJOURD'HUI

En partie centrale, situé entre les régions sahélo-sahariennes au nord et les zones sahéliennes humides liées au fleuve et au Delta central, le Gourma a été marqué par plusieurs crises. Entre les anciennes crises du nord, celles des mondes touareg et arabe, et celles du Delta central du Niger et de sa partie sud, le Gourma est :

- une zone de repli pour certains acteurs (cas des éleveurs peuhls du cercle de Djenné qui reviennent dans la zone de Bambara Maoudé, leur terroir historique, pour fuir les affrontements avec les milices donzos bamanan) ;
- une zone de refuge pour les groupes peuhls fortement marqués par les conflits dans le plateau dogon ;
- une zone d'extension pour d'autres avec, au cœur, toute l'histoire des confrontations inter-touaregs liées aux interactions entre mondes du chameau et de la vache, mais aussi du poisson et de la céréale.



4. ETAT DES LIEUX DES SERVICES PUBLICS

4.1. PRESENCE DES ACTEURS

D'une manière générale, la majorité des élus sont présents et assurent leurs fonctions dans leurs communes d'exercice, étant issus de la zone. Par ailleurs, faute d'élections, beaucoup de maires ont continué d'exercer leur mandat sans être légitimes partout ni être présents sur leurs communes pour assurer l'animation des intervenants. La fonctionnalité du conseil communal apparaît poser problème dans un nombre important de communes, retardant les décisions soumises à la délibération ou impactant des fonctions tels que l'état-civil. Par ailleurs, plusieurs maires et adjoints assurent la continuité de leurs fonctions depuis leurs domiciles privés, les mairies n'étant plus fonctionnelles ou préférant ne pas s'exposer à cause de l'insécurité.

L'administration centrale est présente par l'intermédiaire des préfets au niveau de la majorité des chefs-lieux de cercle, et protégée par la garde, mais les sous-préfets sont rarement en fonction dans leurs communes, craignant pour leur sécurité et disposant de moins de moyens logistiques et de protection. Les services techniques les plus présents au niveau des chefs-lieux de cercle sont la santé, l'éducation, les services de l'élevage et les services vétérinaires, mais avec des moyens matériels extrêmement limités ne leur permettant que très rarement de se déployer sur le terrain et de proposer un véritable appui technique aux collectivités territoriales, organes de gestion et opérateurs économiques.

De ce fait, l'ensemble des conseils de coordination et de suivi des actions de développement de type CCOSAD et CLOCSAD ne sont pas fonctionnels, pour des raisons à la fois financières (les gouverneurs disposent de maigres budgets qui sont souvent déjà alloués), logistiques (difficulté de déplacements et de réunions de l'ensemble des membres) et de gouvernance (statutairement, les administrateurs président ces comités, alors que les textes de la décentralisation transfèrent compétences et services techniques aux collectivités territoriales). Les CROCSAD au niveau régional se réunissent les plus régulièrement, mais en grande partie sous forme extraordinaire et sur le financement de différents bailleurs pour les besoins de la gestion de projets/programmes.

Les forces de sécurité sont présentes à travers les postes de douanes, de gendarmerie, de l'armée de terre et les MOC. Des patrouilles régulières sont effectuées, mais de nombreux actes répréhensibles commis sur les populations civiles sont rapportés, dont des vols, de la violence, des vexations entraînant incompréhension et frustration générant même un sentiment d'insécurité de la part de certaines communautés.

4.2. LES SERVICES PUBLICS DE BASE

4.2.1. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le secteur de l'éducation est le plus touché par l'insécurité. Les écoles des premier et second cycles sont soumises à des dynamiques diverses dans le Gourma. Ainsi, le taux brut moyen de scolarisation régionale en primaire est par exemple bien plus élevé à Gao (82 %) qu'à Mopti (55 %).

Taux brut de scolarisation et taux d'alphabétisation par région (2016-2017)⁷

	Taux brut de scolarisation au primaire			Taux brut de scolarisation au secondaire			Taux d'alphabétisation	
	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>	<i>Total</i>	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>	<i>Total</i>	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>
Gao	78,6	85,2	82	9,1	13,9	11,6	19	24
Mopti	54,3	55,5	55,5	2,7	5,2	3,9	17	30
Tombouctou	66,7	73,6	70,1	5,4	7,7	6,6	16	32
National	66	78,3	72,1	11,8	17,8	14,8	22,2	45

En octobre 2018, 631 écoles de la zone étaient fermées au Mali, privant environ 183 000 enfants du Liptako de leur droit à l'éducation. En novembre 2018, l'état de fermeture des écoles dans les cercles de la zone du Gourma était le suivant :

- Région de Mopti, cercle de Douentza : 106 écoles fermées.
- Région de Tombouctou, cercle de Gourma Rharous : 15 écoles fermées.
- Région de Gao, cercle de Bourem : 14 écoles fermées ; cercle de Gao : 45 écoles fermées ; cercle d'Ansongo : 17 écoles fermées.

La situation des écoles apparaît fluctuante. Certains écoles sont fermées ou non fonctionnelles depuis plusieurs années alors que d'autres peuvent être fermées et ouvertes de manière intermittente. Certaines écoles ferment par peur de représailles et du fait du départ des enseignants. Par ailleurs, la situation sécuritaire peut entraîner la méfiance et la psychose au sein des communautés, ce qui a pour conséquence le retrait des enfants de l'école par les parents. Cette insécurité peut également avoir des répercussions sur la qualité de l'éducation car il est difficile de déployer des enseignants dans ces zones et l'encadrement pédagogique de la part des autorités éducatives ne peut pas se faire normalement.

Par ailleurs, les écoles ont dans l'ensemble besoin d'investissements complémentaires (locaux administratifs, salles de classe supplémentaires, cantines scolaires, clôtures, points d'eau en particulier), et d'équipements pédagogique et didactique. Les principales contraintes qui pèsent sur l'accès à l'éducation sont l'augmentation de l'insécurité et la réduction de l'espace humanitaire, les contraintes naturelles qui poussent les communautés pasteurs à se déplacer, et les menaces spécifiques ciblant l'école dites moderne par des acteurs violents radicalisés, en particulier pour le cercle de Douentza et le secteur de Gossi.

⁷ MICS Mali, 2015.

Certains enseignants directement menacés ont quitté la zone, ce qui a entraîné la fermeture de leurs écoles. Beaucoup d'autres enseignants en poste, n'étant pas originaires de ces zones et craignant de potentielles menaces et violences, anticipent le danger et quittent leur poste. Face à ces phénomènes, plusieurs maires soutenus par les associations de parents d'élèves s'organisent localement pour maintenir les écoles en activité partielle par le biais de recrutement d'agents d'éducation locaux qui assurent un enseignement et un encadrement minimal des enfants. Dans les régions de Gao et de Tombouctou, les écoles sont en majorité fonctionnelles même si certains enseignants issus d'une autre région refusent de rejoindre leurs postes à cause de l'insécurité (mais en nombre beaucoup plus limité).

Il est enfin à noter que les madrasas fonctionnent et qu'elles peuvent localement représenter une alternative à l'absence d'enseignement formel classique pour certains parents, à condition d'être encadrées. Le nombre et leur situation varient mais elles sont présentes dans tous les cercles, et en particulier dans la région de Mopti.

4.2.2. SECTEUR DE LA SANTE

Ce secteur est moins touché par l'insécurité, mais pâtit d'une dégradation de la situation de la zone depuis 2012. Le maillage des Centres de santé communautaires (CSCOM) a d'abord hérité des faiblesses chroniques de la mise en œuvre de la carte sanitaire dans la zone, avec très peu de nouvelles réalisations d'infrastructures depuis 2012 malgré les besoins. La majorité des infrastructures a par ailleurs besoin de réhabilitation et d'équipement médical et logistique.

La plupart des infrastructures sanitaires manquent d'équipements (lits, matériels médicaux...), de personnels qualifiés et de médicaments dans les formations sanitaires existantes. Dans certaines zones, les vaccinations de masse (JNV) ne sont pas suffisamment effectuées par manque d'agents et d'infrastructures. Il manque par ailleurs des centres de référence permettant de prendre en charge les cas les plus compliqués. Les centres de référence existants sont généralement situés très loin (dans les principales villes) alors que l'accès routier est difficile, faute d'infrastructures routières adéquates.

L'accès aux formations sanitaires et aux personnels médicaux plus qualifiés est plus difficile, et l'accès aux médecins et aux sages-femmes est particulièrement difficile pour les populations. Selon les mêmes logiques que pour l'éducation, certains personnels de santé n'appartenant pas au milieu, en particulier les médecins et les cadres de santé, ont pu localement quitter leurs postes face à un risque sécuritaire. Les contraintes sécuritaires entravent donc encore davantage l'accès aux services de santé, de nombreux agents de santé se repliant vers les centres administratifs et urbains. À ce titre, certains CSCOM de la zone ont pu être la cible de bandits armés tentant de voler en particulier le matériel roulant.

Le paquet minimum d'activité n'est en général pas assuré, également du fait d'un manque d'équipement, de médicaments et de consommables nécessaires pour les services de santé. Dans plusieurs localités, le circuit d'approvisionnement des médicaments est largement dysfonctionnel.

Le système de gratuité des médicaments, dont l'approvisionnement est en grande partie assuré par les ONG comme Médecins du Monde, connaît des ruptures très régulières. Le système de gratuité, hérité de la crise de 2012 et toujours en vigueur, empêche les Associations de gestion (ASACO) des centres de santé de pouvoir acquérir des médicaments sur le marché, à travers les centrales d'achats, pour les revendre dans les dépôts des CSCOM. Ceci constitue un manque à gagner pour les ASACO qui éprouvent de fait des difficultés financières à assumer les charges de fonctionnement, en particulier de personnel, de leurs CSCOM.

Le cas du fonctionnement des CESCO

Enjeu majeur de la présence de l'État, le système de santé malien a pendant longtemps été géré au niveau local sur la base du recouvrement des coûts. Avec la crise de 2012, les ONG et l'État ont accepté l'idée d'une phase de gratuité des soins et des médicaments. Mais ce choix a des conséquences importantes sur le système de santé dans le Gourma. De nombreux CESCO reçoivent une donation d'ONG (MDM dans à Rharous, IMC dans le Gourma de Gao) mais ces dotations durent moins d'un demi mois. Or, comme les conventions entre les CESCO et les ONG insistent sur la gratuité des soins, les ASECO sont dans l'impossibilité de se réapprovisionner. Dès lors, de nombreux CESCO et postes avancés fonctionnent en mode dégradé, voire cessent d'assurer autre chose que des consultations au bout d'une à deux semaines après les livraisons faites par les ONG.

4.2.3. SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Dans la zone, l'hydraulique pastorale semble occuper une place presque aussi importante que l'hydraulique villageoise. L'hydraulique villageoise paraît constituée en majorité d'adductions d'eau sommaires à motricité humaine (pompe à pied ou à main) nécessitant la « corvée » d'eau quotidienne. Une minorité de communes disposent d'une adduction d'eau potable moderne comprenant un forage et un château d'eau, avec des robinets. Une partie de ces équipements n'a pas été entretenu depuis plusieurs années du fait de l'insécurité et mérite des réparations et/ou des réhabilitations.

L'hydraulique pastorale est soumise à une forte pression animale. Un certain nombre de forages de la zone nécessitent de l'entretien sous forme de soufflage, de réparation des pompes thermiques et moyens d'exore. La majorité des puits pastoraux de la zone semble non aménagée (sans margelle, abreuvoir, ni moyen d'exore). Ils nécessitent de fait des entretiens, notamment sous forme de curage.

Du fait de la pression pastorale exercée sur la zone du Gourma, le maillage des points d'eau devrait être renforcé pour éviter une concentration des hommes et des troupeaux déjà forte entraînant une concurrence et des tensions ou conflits entre éleveurs, mais également avec les agriculteurs alentour. Néanmoins, l'accès aux nappes aquifères nécessite dans la zone du Gourma des forages profonds, supérieurs à 100 mètres et parfois de plus de 200 mètres. De plus, la zone se situant sur un socle de roche dure à partir d'environ 10 mètres de profondeur, la réalisation de puits à grand diamètre s'avère pénible et très coûteuse. Cette donnée physique entraîne une série de contraintes qui exigent la conduite d'études géophysiques préalables pour localiser avec précision les nappes afin d'éviter d'une part la multiplication des forages négatifs ou à très faible débit et, d'autre part, l'obligation de budgets conséquents et d'entreprises maîtrisant le milieu pour la réalisation des forages profonds sous contraintes. Les nombreuses mares pérennes et semi-pérennes permettent de décharger les forages et puits pastoraux, mais nécessitent aussi des entretiens sous forme de surcreusement et d'aménagement des berges.

On constate une insuffisance de la couverture des besoins en eau qui est caractérisée par :

- Un manque d'ouvrages d'eau potable obligeant les populations à parcourir de longues distances pour accéder à une source d'eau ou à réaliser elles-mêmes des infrastructures non adéquates pour accéder à l'eau (puits, eau des mares, etc.) ;
- Un manque d'infrastructures d'hydraulique rurale pour l'abreuvement du bétail causant parfois des pertes d'animaux ;
- De faibles équipements des ouvrages (châteaux d'eau et bornes fontaines) ;
- Un taux de panne élevé des ouvrages d'eau potable.

En outre, l'accès à l'eau potable est problématique, avec un taux d'accès inférieur à 50 %, illustrant un besoin important en termes d'infrastructures d'hydraulique villageoise, où la majorité de l'accès à l'eau se fait à travers les mares, puits et forages équipés de moyen d'exore manuel.

Le besoin d'ouvrages hydrauliques pour l'agriculture et l'élevage est important compte tenu des potentialités existantes, notamment l'exploitations des mares, des eaux de ruissellement, des berges et des bas-fonds du fleuve Niger.

Dans la zone, la création de nouveaux points d'eau pastoraux ne doit pas se faire sans que soit réalisée une étude de la trame pastorale et de l'occupation du foncier afin de ne pas susciter de nouveaux conflits, mais au contraire de faciliter la circulation saisonnière des animaux le long des parcours pastoraux de transhumance. De plus, ces créations doivent impérativement se faire sur demande des communautés et en concertation avec les acteurs traditionnels, chefs de village et de fraction et représentants des éleveurs de la zone, pour enclencher la bonne appropriation, condition *sine qua non* d'une dynamique de gestion vertueuse et pérenne des futurs ouvrages.

4.2.4. APPUI AU SECTEUR ECONOMIQUE ET AGRO-PASTORAL

La zone dispose d'un important potentiel agropastoral et représente un espace d'élevage par excellence avec une pratique d'élevage extensif de grande transhumance. Ce secteur tire le reste de l'économie locale avec la vente sur pieds des animaux à travers les circuits de commercialisation allant de zones de collecte à des zones de transit et d'exportation dont les principaux points sont les marchés à bétail des centres urbains, ainsi que la transformation (encore artisanale) et la commercialisation de sous-produits d'élevage : laits, fromage, cuirs et peaux, en particulier.

Pourtant, la pression pastorale sur la zone semble créer des besoins supplémentaires qu'il serait pertinent de prendre en compte, ainsi que des frustrations pouvant générer des conflits doublés de sentiment d'insécurité de la part de certaines communautés. La zone du Gourma se caractérise en effet par une faiblesse importante d'ouvrages à vocation économique.

Le secteur agricole semble faiblement pris en compte, malgré le potentiel de la zone et les opportunités de diversification. La majorité des infrastructures se situent le long du fleuve, avec les ouvrages à submersion contrôlée et les périmètres irrigués villageois, utilisant notamment le fleuve en période de crue et de décrue. Le potentiel sylvicole est également peu valorisé autour du fleuve, avec une pêche traditionnelle sans véritable équipement ni infrastructure. L'empoissonnement des mares pastorales pérennes dites « stériles » est une relative réussite qui pourrait être valorisée car génératrice de revenus ainsi que source d'une diversification alimentaire et d'un apport en protéine facile à conserver grâce aux techniques de fumage.

Les infrastructures pastorales sont les plus nombreuses, avec les parcs à vaccination, les parcs et marchés à bétail, et les airs d'abattage. Si certaines de ces infrastructures devraient être réhabilitées, c'est surtout les infrastructures liées à la production des sous-produits de la filière animale (viande, lait, peau) qui manquent à la zone du Gourma. Aucune initiative d'organisation des éleveurs et d'intensification de l'élevage n'est enregistrée dans la zone, alors que cette approche novatrice pourrait représenter une perspective intéressante.

Concernant le secteur de l'énergie, les principales sources d'énergie utilisées pour l'éclairage et la cuisson résultent d'une forte utilisation de sources carbonées dépendantes de la nature, non durables et peu sûres, induisant une dépendance très forte aux bois et dérivés partout, y compris dans les zones où la ressource ligneuse est rare, ce qui alimente la production et la commercialisation du charbon de bois.

À ce sujet, plusieurs constats peuvent être faits sur le secteur de l'énergie domestique dans le Gourma :

- Une forte vulnérabilité des ménages car ces ressources ne sont pas durables et sont en train de s'épuiser de deux manières : la dégradation de l'environnement et la nécessité de protection des forêts ;
- L'utilisation continue de ces ressources accélère les menaces (surexploitation) et leur dégradation ;
- Les sources d'énergies alternatives telles que le gaz, le pétrole, l'électricité sont faiblement utilisées malgré leur relative disponibilité à certains endroits. La faible utilisation peut s'expliquer par les coûts onéreux, la nécessité de disposer d'équipement adaptés qui accroît les dépenses des ménages, la fourniture même de ces énergies par l'État, les collectivités ou les acteurs privés ;
- Les sources propres et durables telles que les bioénergies (bio-digesteurs) et l'énergie solaire sont beaucoup moins utilisées et moins vulgarisées, et restent l'apanage de quelques projets pilotes au sud du pays.

5. INTERVENTIONS DU PASSE, INTERVENTIONS DU PRESENT

5.1. UN DOMAINE DUREMENT AFFECTE PAR LES CRISES

Avant la crise de 2012 et malgré des imperfections, les acteurs publics étaient présents et en général actifs dans la zone du Gourma. Ceci induisait notamment :

- Une maîtrise d'ouvrage exercée par les collectivités territoriales ;
- Une mobilisation des droits de tirage à travers les procédures ANICT ;
- Des circuits financiers globalement opérationnels, à la fois publics à travers les directions régionales du Trésor et privés à travers la présence des banques commerciales ;
- Des services techniques et agences de l'État dotés de capacités minimum d'action.

Par ailleurs, certains projets structurants - tels que le Projet d'appui au développement local (PADL) cofinancé par l'AFD à Gao et Tombouctou à la fin des années 1990 - ont permis la mise en œuvre de véritables stratégies de développement régionale en partenariat avec les acteurs publics et privés. Enfin, les ONG présentes tels que Oxfam et, MDM, ou encore le CICR, avaient une bonne maîtrise des acteurs, un accès relativement aisé aux zones et bénéficiaires ruraux et poursuivaient des stratégies intégrées favorisant une certaine appropriation par les acteurs locaux.

Après 2012, la capacité de maîtrise d'ouvrage des collectivités et les circuits publics ont été fortement impactés par l'insécurité et ses conséquences sur le terrain. Les bailleurs traditionnels ont perdu de fait leurs partenaires traditionnels, ainsi que leur capacité d'identification, de mise en œuvre et de suivi rapproché des opérations. En réaction, la tendance a été double, avec la volonté de déléguer la mise en œuvre des activités aux ONG déjà présentes sur le terrain et la relocalisation des projets et programmes à Bamako avec une maîtrise d'ouvrage partielle confiée aux ministères sectoriels ou aux grandes agences de l'État selon les thématiques.

L'exemple du Programme de reconstruction et de relance économique (PRRE) de la Banque mondiale illustre cette double tendance. Néanmoins, ses procédures apparaissent aujourd'hui peu adaptées et ses résultats largement sujets à réserves dans la zone du Gourma, notamment du fait de sa centralisation excessive, de son manque de souplesse et d'une faible couverture des besoins réels des populations vulnérables.

Enfin, la zone a connu une multiplication des acteurs humanitaires sous la coordination des Clusters humanitaires, ainsi que des agences des Nations unies qui, en parant aux besoins humains les plus visibles, privilégient des logiques humanitaires d'urgence qui ne permettent pas de répondre aux enjeux de stabilisation et de redressement à moyen terme.

5.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Différents types d'interventions ont eu lieu dans la zone depuis les années 1950, avec un focus important sur la gestion des ressources hydrauliques et pastorales, mais aussi avec des interventions sur la protection de la biodiversité, notamment la protection des troupeaux d'éléphants du Gourma, le dernier des troupeaux de pachydermes du Sahel.

Le Gourma est longtemps resté marginal dans l'agenda de l'aide au développement. Ce n'est que depuis l'émergence des crises au nord, et notamment celle de 1991, que cette zone très sensible a été de nouveau ciblée. Les interventions liées à la décentralisation ont notamment contribué à la dynamisation des cercles comme Gourma-Rharouss, dans la région de Tombouctou, car la crise de 1991 y a été particulièrement marquée.

Néanmoins, la crise de 2012 a eu pour conséquence de réduire fortement l'accès des territoires et de ses populations aux acteurs du développement, principalement du fait d'une détérioration progressive et continue de la situation sécuritaire que la signature de l'Accord de paix en 2015 n'aura pas permis de réduire au nord, et qui ne prend pas en compte la montée de la violence et des conflits au centre du pays.

Un affaiblissement des services déconcertés de l'État lié au départ de fonctionnaires doublé d'une capacité de déploiement restreinte des services techniques restés sur le terrain a contribué à réduire l'exercice des fonctions d'accompagnement et de suivi technique des interventions de développement, en particulier la conduite d'actions sectorielles et la réalisation d'ouvrages socio-économiques d'envergure dans les zones rurales.

Dans le même temps, un certain affaiblissement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales dans la zone est dû à plusieurs facteurs, dont certains sont cumulatifs :

- La non-fonctionnalité de certains conseils communaux, du fait du contexte sécuritaire notamment ;
- Un large renouvellement des équipes à chaque élection ;
- Un manque de cadres et de personnel technique pérenne ;
- La création des autorités intérimaires et collèges transitoires, y compris au niveau des cercles, dont les membres ne disposent pas tous des compétences idoines.

Ces facteurs, qui ont touché les cercles d'Ansongo, Gao, Bourem (Gao) et de Gourma-Rharous (Tombouctou) dès 2012 avec l'occupation des groupes armés, interviennent depuis 2015 la région de Mopti, dont le cercle de Douentza, avec des phénomènes spécifiques à la zone centre (fermeture massive d'écoles, perte de légitimité et remise en cause d'une partie des agents publics, exacerbation de conflits intercommunautaires).

L'opérationnalisation des trois Agences de développement régional de Mopti, Gao et Tombouctou en 2017 n'a pas permis, à ce stade, de combler ce déficit de déploiement et de maillage territorial ni de compétences. Dans le même temps, l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT) qui fut fortement soutenue par les bailleurs pour financer le développement local, fait face à des difficultés de gouvernance autant qu'à une diminution de ses lignes de financement. À ce titre, et malgré l'engagement de transfert de 30 % des ressources budgétaires de l'État aux collectivités territoriales, l'Agence ne semble avoir reçu aucun des fonds publics destinés au financement des collectivités en 2018.

Enfin, les circuits budgétaires et financiers publics comme privés sont perturbés, avec d'importants dysfonctionnements des services territoriaux du Trésor de l'État entraînant des difficultés de paiement, ainsi qu'un recul de la couverture territoriale par les banques commerciales et les systèmes de micro-crédit. Cette situation, que les particuliers arrivent en partie à contourner avec la monétique électronique et le recours à des circuits informels (flux d'espèces confiés à des commerçants qui s'improvisent convoyeurs de fonds), impacte peut-être plus fortement les administrations des établissements publics, les collectivités territoriales ainsi que les partenaires et prestataires des acteurs de l'aide.

5.3. LES DEFIS POSES AUX ACTEURS

Ce contexte, ainsi marqué par (i) un manque d'accès aux territoires, en dehors des chefs-lieux de cercle, entraînant mécaniquement (ii) un éloignement des prestataires et des bénéficiaires de l'aide, (iii) un affaiblissement des partenaires traditionnels des bailleurs (services de l'État, collectivités, OSC), (iv) une dégradation du niveau de gouvernance publique et (v) une exacerbation des tensions et conflits intercommunautaires, est aujourd'hui porteur d'un double défi pour un bailleur comme l'AFD.

D'une part, une exacerbation de la vulnérabilité multidimensionnelle de ces zones (insécurité humaine, situation humanitaire dégradée, crise de gouvernance publique, perte de cohésion sociale, radicalisation et violence armées) rend toute intervention plus complexe, nécessitant des approches fines et intégrées (*nexus* urgence-stabilisation développement, *nexus* sécurité-développement) et la prise en compte des facteurs de ces vulnérabilités dès le stade de l'identification.

D'autre part, la grande difficulté qu'éprouvent les acteurs de l'aide à travailler avec les partenaires traditionnels, ainsi que l'impossibilité d'entretenir un contact direct avec le terrain au cours du cycle de mise en œuvre de l'action, entraînent une remise en question des modes opératoires traditionnels, depuis l'approche projet classique au recours à une maîtrise d'ouvrage publique. Ceci se traduit par une forte augmentation du recours à des prestataires de maîtrise d'ouvrage déléguée, en particulier au profit des ONG internationales et nationales, pouvant notamment entraîner une dilution de l'aide publique au développement mobilisée, des difficultés de coordination et de cohérence dans la mise en œuvre, une efficacité et un impact questionnables des actions à moyen terme sur le terrain.

Dans les 5 cercles des 3 régions que comprend le Gourma malien, le système des 3W d'OCHA (qui fait quoi où ?) illustre une forte présence des ONG et agences des Nations unies qui, malgré les difficultés d'accès, ont fortement accru leurs financements et donc leurs activités dans la zone depuis 2012, faisant face à une urgence réelle. Les bailleurs bi- et multilatéraux, malgré de fortes capacités de financement dont une partie est transférée aux ONG et aux agences, éprouvent plus de difficultés à intervenir et à mettre en place des actions structurantes reposant sur des partenariats et une vision à moyen terme débouchant sur des résultats pérennes.

La zone complexe Gourma-Delta-Haoussa est l'objet d'une attention croissante de certains bailleurs dans le cadre des approches dites de « stabilisation » et de « nexus » précédemment évoquées. Plusieurs bailleurs importants sont ainsi présents dans la zone, selon une pluralité de modes opératoires, mais éprouvant les mêmes difficultés à la fois stratégiques et opérationnelles. À titre d'exemple, peuvent être cités :

- L'AFD qui dispose de programmes novateurs pensés à travers des approches intégrées par territoire, mais qui rencontrent certaines difficultés de mise en œuvre :
- Le programme Sécurité et développement au Nord Mali phase 2, qui s'appuie sur une maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales et une assistance à maîtrise d'ouvrage par des opérateurs techniques internationaux, ainsi qu'un processus d'identification remontant des besoins.
- Le programme 3 frontières, qui intervient sur la zone du Liptako-Gourma à travers un consortium d'opérateurs techniques internationaux et l'appui à la maîtrise d'ouvrage publique aux trois niveaux local, national et sous-régional d'intervention.
- La GIZ dispose de différents programmes à vocation territoriale et thématique, exécutés en régie par des équipes programmes relativement importantes et décentralisées, sur les thématiques d'irrigation agricole de proximité (PASSIP), d'hydraulique urbaine (PEPA), d'appui à la décentralisation (PADRE), d'appui à la stabilisation et à la paix (PASP), et enfin d'appui à la jeunesse et à la stabilisation au centre (PROJES). Chaque équipe intervient dans une partie de la zone d'étude.

- L'UE finance à travers ses différents instruments plusieurs projets et programmes mis en œuvre dans les régions centre (Mopti) et nord (Gao et Tombouctou) du Mali, dont le SDNM2 et le PROJES précédemment cités, mais également le PARSEC ou le programme KEY, ainsi que plusieurs ONG internationales.
- La Banque mondiale met en œuvre le Programme de reconstruction et de relance économique des régions centre et nord du Mali, à travers une double approche de financement de maîtrise d'ouvrage publique via les grandes agences de travaux de l'État (AGEROUTE, AGETIC, AGETIER) d'une part, et d'autre part, de recours à des opérateurs techniques internationaux pour des actions de développement local et d'accompagnement des collectivités territoriales. La Banque mondiale finance également le PRAPS (Projet Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel) qui doit être mis en œuvre dans le Gourma du Mali et dans la région du Liptako-Gourma.

Si les agendas de ces bailleurs sont en partie politique avec la multiplication des engagements internationaux, des stratégies régionales et des instruments nationaux d'intervention dans des zones en cours de déstabilisation, les résultats tangibles obtenus localement dans les 5 cercles objets de l'étude n'apparaissent pas clairement.

Il est enfin à signaler qu'à notre connaissance, aucun projet ne cible spécifiquement la zone du Gourma malien à l'étude, ce qui tend à renforcer la thèse d'une zone ouverte « à cheval » entre trois régions administratives et d'une importante complexité interrogeant son homogénéité spatiale et humaine.

6. SCENARISATION

Pour le développement d'une stratégie relative à une zone aussi complexe que le Gourma, il est important d'imaginer les différents scénarios susceptibles d'affecter la région et les interventions. Toutefois, si une série de scénarios comprenant ceux de l'amélioration, du *statu quo* et de la dégradation peut être développée, aucune hypothèse de probabilité ne peut être envisagée de façon crédible.

Cet exercice comporte plusieurs phases :

Phase N°1 : L'exercice de planification multi-scénarios conduit dans le cadre de cette étude s'attache à une période durant laquelle beaucoup de choses peuvent se passer et affecter l'évolution de la zone, la mise en place des projets et ses activités. Il s'agit d'identifier les différents facteurs pouvant affecter la situation, en partant du niveau global et en redescendant progressivement vers les niveaux régional, national et de la zone du Gourma.

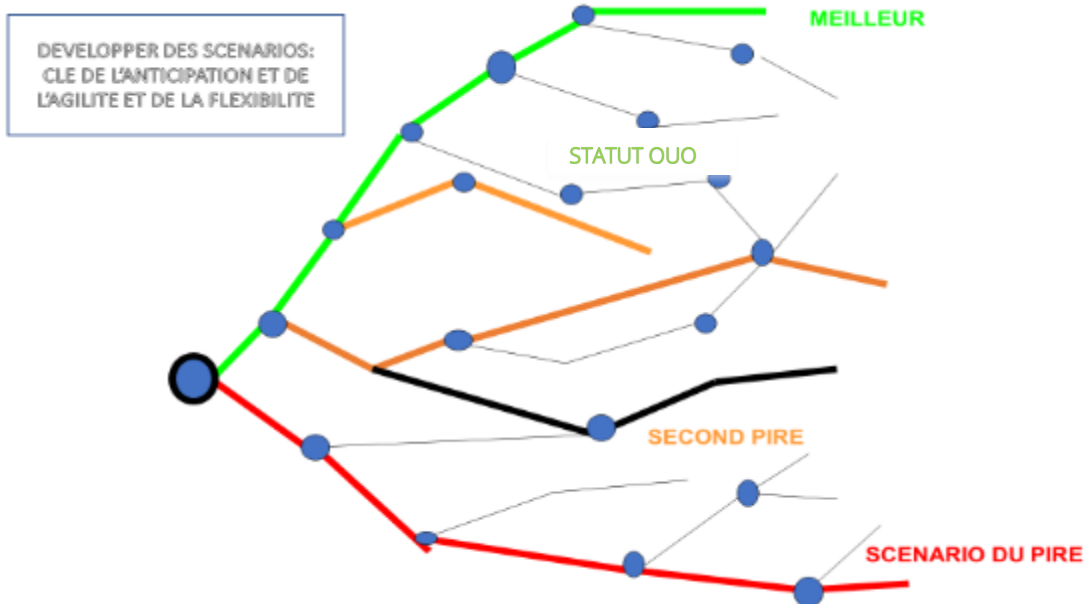
Tableau « Risques et évènements possibles »

Niveaux	Risques et évènements possibles
Global	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle crise financière Baisse de l'APD face aux difficultés financières des pays donateurs Fluctuation des prix des matières premières affectant le niveau de vie des populations sahéennes Réforme des mécanismes de maintien de la paix Réorganisation et nouvelles formes de radicalisation et de terrorisme suite à la défaite d'ISIS en Syrie/Irak Tensions croissantes au niveau de l'ONU et désengagement des opérations type MINUSMA Montée du populisme
Régional	<ul style="list-style-type: none"> Recrudescence du terrorisme avec coalescence des mouvements sahéens et pan-sahéens Crise alimentaire affectant la sous-région et entraînant des mouvements de populations et de troupeaux Mouvements transfrontaliers de populations fuyant l'insécurité Accélération des effets des changements climatiques Dévaluation du CFA, fluctuation monétaire Intérêt changeant des bailleurs de fonds Fermeture des frontières
National	<ul style="list-style-type: none"> Crise politique et de gouvernance (événement de type coup d'État, décès du chef d'État et nouvelles élections (qui se déroulent bien ou non) avec différents types de réactions populaires, y compris des mouvements « démagistes » pouvant vite devenir anti-français Impact de Barkhane et des différentes forces (MINUSMA, Force G5Sahel) sur les mouvements radicaux (capture ou morts de Iad Ag Gali ou de Hamadou Kouffa) et réactions des instances religieuses Mouvements de population liés à l'insécurité Déroulement des élections à venir (crédibilités, effets sur la population et notamment les villes) Effets des dérèglements climatiques sur la situation agricole, pastorale et la sécurité alimentaire avec impact sur les mouvements des populations des zones touchées vers le Gourma Augmentation des tensions dans le Delta et la zone Dogon-Peuhl commençant à avoir des effets importants sur le Gourma Fermeture des frontières du fait de l'insécurité chez les voisins Retour d'Ébola dans la sous-région Politique de blocage et de renforcement administratif du contrôle contre les ONG Épidémies, criquets, épizooties au niveau national

Local	<p>Augmentation du terrorisme dans le Gourma, qui perd son rôle de refuge</p> <p>Augmentation des enlèvements d'acteurs de l'aide</p> <p>Le statut protégé des élus et chefs traditionnels est protégé ou, au contraire, se dégrade avec des meurtres et des enlèvements de maires et de personnels municipaux</p> <p>Évolution de l'intensité des activités militaires dans le Gourma et des éventuels risques de bavures</p> <p>Réaction des populations à cette militarisation du Gourma et mouvements associés des populations</p> <p>Effet croissant des dérèglements climatiques qui touchent directement le Gourma (sécheresse, inondations) et induisent l'arrivée d'importantes populations et de vastes troupeaux venant d'autres régions du Mali et de la sous-région.</p> <p>La pression sur les ressources internes (pâturages, points d'eau, etc.) induit des conflits intercommunautaires, conflits accentués par les questions foncières</p> <p>Problèmes avec les Forces de Sécurité ou succès de leurs opérations</p> <p>Évolution des mesures prises par l'État dans le cadre d'un éventuel « État d'urgence » et impacts sur le Gourma</p> <p>De façon localisée, épidémies touchant populations et bétails, infestation de criquets</p>
--------------	--

Phase N°2 : À partir de cette identification des facteurs, de grandes familles de scénarios ont été identifiées, allant du plus grave au plus optimiste, sans introduire de notion de probabilité à ce stade. Sur la base du tableau ci-dessus, des indicateurs sentinelles peuvent être identifiés pour caractériser les inflexions possibles et repérables dans les différents scénarios.

Cet arbre des scénarios permet de placer les différents indicateurs sentinelles qui marqueront, par leurs changement de valeur, des passages d'un scénario à l'autre, et de faire retentir, aux niveaux opérationnels et décisionnaires choisis, les signaux d'alerte indiquant que des évolutions de la situation sont en cours ou prévisibles et que ceci pourra avoir des répercussions sur les opérations, demandant éventuellement des adaptations.



Phase N°3 : À partir de là, les conséquences opérationnelles possibles de ces scénarios ont été explorées, tant en termes d'impact sur l'accès que sur le contenu des activités :

Scénarios	Les éléments et les indicateurs	Conséquences
Le pire	Crise politique majeure avec coup d'État, manifestations massives et répression militaire massive Attentat terroriste majeur Échec de l'accord de paix, certains acteurs refusent de déposer les armes L'État ne prend pas ses responsabilités face aux conflits intercommunautaires qui se multiplient	Évacuation d'une partie de la présence internationale de Bamako Délocalisation sur d'autres zones du Mali Évacuation des personnels des zones périphériques Gel des projets Passage massif à l'aide d'urgence
Le « deuxième pire »	Crises financières et des matières premières Crise sociale avec grèves récurrentes La crise dogon-peuhl touche Mondoro, Douentza et s'étend Aléa climatique majeur, sécheresse majeure dans la sous-région Infestation majeure de criquets Crise sanitaire et mortalité en hausse Inflation galopante Affaiblissement des capacités nationales de réponse Affaiblissement des réseaux des élus et des mécanismes traditionnels Arrivée de gros projets qui ne se coordonnent pas	Priorité à l'identification des actions prioritaires tant au niveau politique qu'au niveau des besoins humanitaires Mobilisation de la gouvernance du projet pour solutionner les problèmes Efforts importants à faire pour améliorer la coordination et éviter doublons et gâchis Assurer d'avoir mis en place les bons outils de compréhension de la situation
Mauvais à moyen	Statu quo dans la conflictualité Stabilisation des prix Difficulté des acteurs à trouver des ressources additionnelles Retards de mise en œuvre des actions prévues et retards de décaissement	L'impact du travail des forces de sécurité met du temps à se faire sentir Efforts importants à faire pour améliorer la coordination et éviter doublons et gâchis S'assurer d'avoir mis en place les bons outils de compréhension de la situation
Bon	Amélioration politique et de la gouvernance au niveau national Résorption des mouvements radicaux Amélioration sécuritaire aux niveaux local et régional Bonne situation économique des populations en lien avec des récoltes satisfaisantes Bonne qualité de collaboration avec les acteurs locaux Capacités plus ou moins adaptées des partenaires à trouver des modalités d'interventions adaptées Bonne coordination avec les autres acteurs	Plan d'action à continuer comme prévu Travail structurant sur le pastoralisme et la gestion des ressources naturelles Extension progressive des zones d'action en fonction des moyens disponibles

Phase N°4 : Ceci a conduit au final à réfléchir de façon anticipatrice et concrète aux enjeux de positionnement sur le terrain, aux modalités de suivi des indicateurs sentinelles, et au final à la nécessaire adaptabilité des modes opératoires pour les différents piliers.

7. PISTES DE TRAVAIL POUR LES ETUDES ADDITIONNELLES

Un des résultats escomptés de l'Atelier de Mopti est une série de pistes de recherche : l'analyse de la documentation et les premiers entretiens en ont déjà fait émerger quelques-unes, ce qui prouve la richesse des sujets encore à explorer.

7.1. LES RECHERCHES PRIORITAIRES

7.1.1. ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES PASTORALES

L'analyse de l'état des lieux du fonctionnement des conventions pastorales et des pratiques de transhumance négociées dans les cercles de Gourma Rharous (Région de Tombouctou) et le cercle de Bourem (Région de Gao) permettra de faire le point sur un des enjeux principaux de gestion des conflits internes et importés dans la zone du Gourma. Ces deux zones sont particulièrement intéressantes car elles permettent à la fois d'analyser les problématiques des bourgoutières (zone interactions entre agriculteurs et éleveurs) et des pâturages plus classiques de saison des pluies autour des points d'eau (tensions entre groupes pastoraux).

7.1.2. ENJEUX DE STRUCTURATION DES FILIERES DE COLLECTE DES PRODUITS SAUVAGES

La filière charbon, le prélèvement de bois vert et la collecte des produits ligneux à forte valeur ajoutée (gomme arabique, tanins, etc.) et des graminées sauvages alimentaires sont au cœur des mécanismes de survie des groupes marginaux et des communautés les plus pauvres, mais aussi des facteurs de tensions et de nombreux conflits intercommunautaires. La gestion et la protection de ces ressources est essentielle pour la prévention des équilibres et de la lutte contre le déboisement anarchique. La commune rurale de Gossi (cercle de Gourma Rharous / région de Tombouctou) sera extrêmement adaptée à cette étude.

7.2. AUTRES RECHERCHES POSSIBLES POUR LES PHASES A VENIR

Il s'agirait notamment d'améliorer la compréhension :

- des options de travaux d'aménagement « adaptés aux risques climatiques » (micro-barrages, barrages, travaux de récupération des eaux et des sols, cordons pierreux, zai, demi-lunes, banquettes...) y compris en HIMO ;
- de l'hydrogéologie de la zone pour mieux gérer les nappes profondes et mi-profondes (dans certaines zones, la nappe a été épuisée). Dans certaines zones, la nappe phréatique est entre 300 et 400 m. Dans d'autres, on est vite sur la roche dure si bien que le prix du puits augmente très vite. Il vaut mieux des forages et les forages profonds, à plus de 100 m, sont souvent plus adaptés. On note en revanche une faible connaissance du substrat et il faut bien s'assurer que l'on s'appuie sur les connaissances locales. Il s'agira de faire le point avec la Direction nationale de l'Hydraulique, qui vient de faire un inventaire complet des points d'eau encore fonctionnels, mais qui manque d'information sur les tendances affectant les nappes phréatiques profondes.

- des pratiques anciennes de protection de l'environnement et de mise en valeur des produits de l'écosystème : pare-feux, pratiques anciennes oubliées mais très importantes face au danger des feux de brousse, pratiques de mise en défens, etc. Ceci permettra de mieux comprendre les expériences traditionnelles et leurs potentiels face aux évolutions du contexte actuel ;
- des options d'intensification et d'amélioration de quelques filières, notamment pour permettre une intensification de l'élevage, la structuration et formation collective des éleveurs et la promotion des chaînes de valeurs.

8. AXES DE RECOMMANDATIONS

8.1. FAIRE QUOI ET OÙ ?

8.1.1. IDENTIFICATION, EVALUATION ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRIORITAIRES (INTERVENTIONS A COURT TERME)

En tenant compte de la situation sécuritaire et de l'implication des chefs et responsables locaux (communes et villages), ces actions doivent servir de « portes d'entrée et d'accès au terrain ». Dans ce cadre, on peut déterminer les axes d'interventions prioritaires suivants :

- Appuyer la remise en place et la légitimité / crédibilité des administrations décentralisées (communes et cercles)
 - en renforçant leurs capacités d'interaction avec les populations pour appuyer les processus de gestion des conflits, d'application des conventions pastorales de base ;
 - en assurant la relance des services de base, notamment en tenant compte des nouvelles directions prises dans le cadre de la phase nouvelle de la décentralisation lancée depuis février 2019. Ceci passera notamment par la mise en place de moyens dédiés au lancement d'actions prioritaires d'appui aux secteurs socio-sanitaires, éducatifs et hydrauliques (CSCOM, dispensaires, madrasas, écoles coraniques, creusement ou réhabilitation de puits, surcreusement des mares ...) en prenant en compte la faisabilité technique, sociale, environnementale et financière.
 - en soutenant la mise en place de mécanismes de redevabilité et de contrôle citoyen. Ceci peut passer par un soutien au système de gestion comptable des institutions décentralisées et par celui de mécanismes de redevabilité aux populations (via, par exemple, des assemblées citoyennes).

N.B. : Ces trois activités sont essentielles pour recréer du lien entre autorités et populations.

- Appuyer les actions prioritaires d'appui à la fois concertée et durable des ressources :
 - aux filières de l'élevage (santé animale, filière bétail-viande, lait...) et
 - aux filières économiques « produits sauvages » (bois, fonio, gomme arabique, etc.). Ceci passera par un travail organisationnel entre les acteurs des filières et par la mise en place d'infrastructures pour faciliter transformations et commercialisation. Ces activités sont au cœur de la recréation du lien social et du vivre-ensemble.

8.1.2. COMMUNES ET VILLAGES D'INTERVENTION

Ces Interventions demanderont pour la réalisation des actions prioritaires à court terme de pouvoir travailler sur le terrain. Il s'agira d'identifier les zones disponibles et sécurisées avec une forte implication des responsables et leaders traditionnels locaux / communes et villages. Ceci permettra rapidement de renforcer les engagements des responsables des collectivités locales et des leaders traditionnels locaux dans une exploitation plus stratégiques des PDSEC disponibles. Il s'agira évidemment de s'inscrire dans les Plans régionaux définis par les CROCSAD et les Conseils régionaux de chacune des régions concernées.

8.2. COMMENT FAIRE?

8.2.1. PRINCIPE DE BASE : S'INSCRIRE DANS LES MECANISMES DE DEFINITION DES BESOINS ET DE PLANIFICATION LOCALE

Bien que leurs limites dans le cadre actuel soient bien connues, il s'agira de retravailler sur les CROCSAD, CLOCSAD et PDSEC existants qui couvrent le Gourma pour identifier des axes et projets de travail structurant. À partir de là, il sera possible d'entreprendre les études de faisabilité complètes de ces pistes d'intervention multisectorielle dans chaque cercle de la région du Gourma, en mobilisant des consultants (internationaux et nationaux). Ce travail d'évaluation prendra en compte les stratégies de développement des différents niveaux d'organisation du territoire (communes, cercles et régions) en insistant sur le fait que le Gourma est une région naturelle dont la logique de fonctionnement ne suit pas les démarcations administratives.

Cercles, communes et intercommunalités pour la mise en œuvre des projets structurants :

La conception et la mise en œuvre des projets structurants devront se faire dans les cercles et communes sécurisés, y compris à l'échelle inter-communale afin de permettre le retour et l'installation des services de l'État. Ceci prendra en compte une implication des collectivités territoriales mais aussi un accompagnement des responsables et chefs traditionnels locaux.

8.2.2. EN PHASE D'IDENTIFICATION

- Assurer une bonne coordination et information avec les instances issues de la décentralisation pour garantir que les propositions d'intervention s'inscrivent facilement dans les priorités telles que définies dans les différents mécanismes de planification (CROCSAD, CLOCSAD, PDESC).
- Adopter une logique d'intervention adaptée au contexte (localisation) et séquencée dans le temps (agilité), prenant en compte les risques posés par l'intervention.
- Adopter une approche de gestion de programme sensible aux conflits ancrée dans le cycle du programme afin de contribuer à la prévention de la violence et à la transformation pacifique de conflits.
- Ne pas considérer la zone du Gourma comme un territoire homogène pouvant justifier des approches standardisées, mais prendre en compte les spécificités locales et s'appuyer sur les complémentarités socio-économiques au sein de la zone d'intervention.
- Procéder dans la mesure du possible à un diagnostic des ONG et prestataires locaux en amont de l'intervention, ainsi qu'à une étude de référence des déterminants socio-économiques de la zone.

8.2.3. EN PHASE D'EXECUTION

- Dépasser les processus de planification théorique pour penser une programmation en fonction d'objectifs soutenus par la formulation d'une théorie du changement propre à la finalité de l'action.
- Intégrer la prise en compte des variabilités structurelles (environnement, flux humains) et conjoncturelles (insécurité, mouvements de population) de la zone du Gourma et de ses communautés humaines.
- S'appuyer sur les communautés et opérateurs privés locaux dans le but de renforcer l'autonomie de gestion des communautés dans la gestion de services de base.
- Adapter la délivrance de services socio-économiques aux défis des zones à faible densité de populations et à faible maillage territorial en termes de qualité d'accès et de qualité de services, d'infrastructures et d'autorités publiques. À ce titre, explorer la possibilité de renforcer des acteurs privés avec une mission de service public, dans le secteur de la santé par exemple.
- Promouvoir l'intercommunalité, notamment dans la gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles, afin de promouvoir des plans de gestion concertés.
- Promouvoir l'intercommunalité transfrontalière pour la gestion de relations entre communautés d'éleveurs maliens, nigériens et burkinabés.
- Formaliser des mécanismes de rencontres entre les différentes communes frontalières pour des actions de développement concertées.
- Encourager la cohérence du *nexus* sécurité-développement pour favoriser la stabilisation et le développement à travers une responsabilisation progressive des bénéficiaires et acteurs locaux, publics comme privés, une dynamisation du tissu économique local, la création de chaînes de valeurs dans la zone, la recherche de stratégie de sortie des approches par dons et impliquant la gratuité.

8.2.4. GESTION DES RISQUES/NE PAS NUIRE

- Porter une attention particulière à l'analyse des rapports de forces des acteurs locaux, en l'absence d'une réelle autorité de l'État et du fait d'un affaiblissement des autorités traditionnelles.
- Promouvoir des rencontres intercommunautaires entre éleveurs des différentes localités frontalières avec le Niger et le Burkina Faso, impliquant les collectivités territoriales et les services techniques, pour favoriser une utilisation concertée et rationnelle des ressources naturelles.
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce impliquant les acteurs locaux pour prévenir l'émergence de conflits intercommunautaires violents.
- Privilégier la recherche de solutions locales face à des conflits dont la prise en charge semble échapper aux acteurs pour être remontée aux niveaux national et régional, impliquant les États et les PTF et débouchant sur des approches trop descendantes (« *top down* »).

8.2.5. MODES OPERATOIRES

- Privilégier les appels d'offre restreints avec préférence locale, sur base de volumes financiers accessibles aux opérateurs locaux.
- Accepter de dégrader les procédures de passation et d'attribution des marchés, ainsi que les cahiers des charges techniques pour permettre à des entreprises et ONG locales de concourir.
- Promouvoir un aspect communication et sensibilisation en amont des interventions afin de renforcer la bonne compréhension et l'acceptation de l'action, de rechercher l'adhésion des bénéficiaires et partenaires, et de favoriser une appropriation se traduisant par un contrôle social accru sur les prestataires d'exécution de la part des bénéficiaires finaux.
- Assurer la mise en place de mécanismes de pilotage par l'évaluation, le suivi permanent d'une gamme d'indicateurs sentinelles issus de l'analyse multi-scénarios et la recherche opérationnelle à rendu rapide.

9. CONCLUSION

L'étude a fait ressortir la complexité du Gourma, de son histoire, de ses écosystèmes et de leur mise en valeur par une société multiple. Elle a également fait apparaître combien, pour survivre dans cet écosystème à la fois fragile, hostile et plein de ressources, le dynamisme des mécanismes de négociation, de médiation et de gestion collective des ressources avait été la clé de la résilience et du vivre ensemble. Ces mécanismes étaient basés sur des « porteurs de paix », avec des citoyens, des chefs de village et des élus présents sur le terrain.

Il ressort également combien le Gourma était sensible et vulnérable aux crises qui l'entourent sur ses différentes frontières : zone d'accueil pour les troupeaux lors des sécheresses dans les zones exondées, souvent transfrontalières, zone de repli pour des personnes se sentant en danger, zone de retrait stratégique pour des groupes ayant des agendas plus complexes. Y intervenir demandera une forte intelligence situationnelle, une capacité de négociation renforcée, et des procédures souples et adaptées.

Toutefois, une grande partie des problèmes du Gourma ne vient pas de ce dernier mais du contexte malien et régional dont il subit les dérives. Quelques questions demeurent donc en suspens à la fin de l'atelier :

- Les questions relatives à de la volonté des différents acteurs de réellement s'engager dans la résolution de la crise restent prégnantes et seront déterminantes par rapport à l'évolution de l'approche « paix et réconciliation ».
- La confiance des populations envers l'État est dramatiquement érodée et celle envers la MINUSMA presque inexistante. Dans ce contexte très dégradé, où les signataires de l'accord de paix eux-mêmes ne respectent pas toujours leur parole, les interrogations sur le futur restent très fortes.
- Aujourd'hui, si le pays tient encore, c'est grâce aux forces de la société civile malienne et des acteurs engagés. Ces forces existent également dans le Gourma et il est donc indispensable de les protéger et de les soutenir.
- La question de la volonté politique de transparence et de redevabilité des institutions nationales, décentralisées et locales mais aussi des acteurs internationaux est régulièrement posée. La confiance ne reviendra que si l'information devient plus impartiale, c'est-à-dire moins manipulée, et plus disponible pour un plus grand nombre, et notamment les habitants des zones difficiles de régions comme le Gourma. C'est sans doute là un des ingrédients clés, mais rarement abordés, de la stabilisation du Gourma.

Dans ce contexte, des interventions visant à recréer le fameux « on est ensemble » malien sont indispensables. Elles passeront nécessairement par un travail de fond sur les mécanismes de gestion équitable et protectrice des ressources naturelles du Gourma, par un retour d'institutions justes et par la recréation de chaînes de valeurs qui seront « partageuses » et non pas spéculatrices.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : RESUME DES TERMES DE REFERENCE

Étude de contexte sur les dynamiques socio-politiques et de diagnostic des besoins prioritaires d'investissements dans la zone du Gourma malien

1. CONTEXTE

L'Agence française de développement prévoit d'engager en 2019 la programmation de nouveaux investissements dans la région du Gourma, qui comprend le Cercle de Gourma-Rharous ainsi que les zones d'In'Tillit et de Hombiri. Si des projets de l'AFD couvrent déjà partiellement ces zones, dans les domaines de la santé (« Facilité Santé » mis en œuvre par Humanité et Inclusion - HI), de l'agro-pastoralisme (« 3Frontières » mis en œuvre par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière – AVSF), et du développement local (« Sécurité et Développement au Nord du Mali 2 », mis en œuvre par la République du Mali avec l'appui d'AVSF), l'AFD souhaite affiner sa connaissance des enjeux de la zone et réfléchir à une logique d'intervention structurée, séquencée dans le temps, et s'inscrivant dans les contiguums urgence-développement», « sécurité-gouvernance-développement », et dans une optique de consolidation de la paix.

2. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

A. Objectif principal

L'objectif de cette analyse est de (i) permettre une meilleure compréhension des dynamiques et des enjeux socio-politiques au sein de la zone du Gourma, tout en les inscrivant dans leur contexte national et transfrontalier, (ii) dessiner une logique d'intervention pour la France / l'AFD adaptée au contexte et séquencée dans le temps et (iii) identifier des pistes d'investissements qui pourraient être entreprises à court et moyen terme. Cette analyse devra porter une attention particulière aux lignes de clivage inter et intracommunautaires, et aux mécanismes possibles de gestion des conflits. Il s'agira à cet égard de permettre d'identifier les dynamiques clefs, et en particulier les opportunités et les risques (par exemple liées aux inégalités horizontales) qui doivent être prises en compte par les programmes de développement pour s'assurer d'une gestion sensible aux conflits.

B. Contenu de l'analyse

L'analyse devra porter sur les questions ci-dessous, sans exclure d'autres considérations que le prestataire jugera utile à la compréhension du contexte. Autant que possible, l'analyse devra prendre en considération les questions basées sur le Genre, et les perspectives et rôles des jeunes, des femmes et des hommes.

I. Les dynamiques socio-politiques et sécuritaires

- Quelle est la situation aujourd'hui ?
- Quelles sont les problématiques historiques et émergentes ?
- Quelles en sont leurs causes (structurelles et conjoncturelles) ?
- Quels sont les facteurs nationaux et transfrontaliers liés à ces dynamiques ?
- Quelles sont les principales sources de tensions inter et intra-communautaires ? Quels sont les principaux mécanismes de gestion de ces conflits ?
- Comment ces dynamiques s'inscrivent-elles dans la problématique de la gestion des ressources naturelles (en particulier sol, eau, ressources pastorales et forêt) et le processus de décentralisation ?
- Au sein de la zone du Gourma, des espaces présentent-ils des particularités spécifiques et une exposition supérieure aux risques de conflit ?
- Quelles sont leurs possibles trajectoires ?

II. Les acteurs

- Quels sont les acteurs clefs dans cette zone ? Où sont-ils localisés ?
- Quelles sont les trajectoires démographiques de ces acteurs ?
- Quels sont leurs positionnements par rapport aux dynamiques socio-politiques et au conflit, et leur participation politique ?
- Quelles sont leurs perceptions les uns des autres et les sujets de tension potentiels ? Une attention particulière sera portée sur les différents groupes socio-culturels tels que les nomades, populations sédentaires, réfugiés et personnes déplacées et leur accès aux ressources naturelles.
- Quel est le positionnement des autorités centrales et locales dans la zone ? Quelle est la perception des populations vis-à-vis de ces acteurs (gouvernement, collectivités territoriales, forces de sécurité et de défense, etc.) ?
- Quels sont les principaux intervenants extérieurs (militaires, humanitaires, développeurs) dans la zone ? Quelle est la perception des populations vis-à-vis de leur action et les principaux enjeux pour eux ?

III. Mécanismes de gestion des conflits

- Quels sont les mécanismes de gestion des conflits (formels et informels) dans ces régions ? Une attention particulière sera portée aux conflits inter et intra-communautaires, et ceux liés aux ressources foncières, pastorales, hydriques ou forestières.
- Sont-ils représentatifs de toutes les communautés ? À quels sujets s'appliquent-ils ? Quelles sont leurs forces et faiblesses ?

IV. Recommandations opérationnelles

- Quels sont les facteurs qui pourraient contribuer à une détérioration de la situation et à des risques de conflits ?
- Quels sont les facteurs de cohésion sociale et de résilience qui méritent d'être renforcés dans ces régions à travers des programmes de développement ?
- Quels sont les priorités exprimées par les communautés de la zone ? Parmi elles, quelles sont les priorités en termes de gouvernance et de développement, sur lesquelles une agence de développement telle que l'AFD pourrait intervenir ?
- Quelles pourrait être la théorie du changement d'une intervention de la France / l'AFD pour appuyer la sortie de crise dans le Gourma ?
- Quelles pistes opérationnelles pourraient être poursuivies, à court terme pour répondre à des besoins d'urgence et contribuer à un apaisement des tensions, à moyen-long terme pour contribuer à une stabilisation plus pérenne de la zone, à travers des investissements structurants dans les services de base, en matière de développement économique et de gouvernance, en vue d'accompagner le processus de décentralisation ?
- Quels sont les principaux risques à prendre en considération pour la mise en œuvre de projets sensibles aux conflits (cf. « ne pas nuire »), dans le choix des partenaires, le ciblage des bénéficiaires, la sécurité opérationnelle, la communication, la corruption, le LAB/FT, etc. ? Quels indicateurs de suivi des dynamiques de conflits pourraient être proposés, globalement et au sein des projets ?
- Quels sont les principaux projets d'investissement en cours dans la zone, les opérateurs de mise en œuvre associés ?

ANNEXE N°2 : BIBLIOGRAPHIE

- Agaliou Abdoul Karim, *Le Haut-Gourma : Monographie du cercle de Gourma-Rharous*, 2010, 139 p.
- Almahadi Haidara, Mohamed Attaher Maiga, Ba Salamatou, Edouard Madebari, Sidi Mohamed Ould Handane, Patrice Effebi, Sissoko Mohamed, Farid Wahid, Alhousseini Oyahit, *Évaluation Rapide Multisectorielle Gossi – 7 mars 2014*, DRC, IOM, UNHCR, OCHA, UNICEF, WFP, 2014, 12 p.
- Benjaminsen (Tor A.) et Ba (Boubacar), "Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation", *The Journal of Peasant Studies*, Routledge, 2018, 21 p.
- Benjaminsen (Tor A.) et Ba (Boubacar), "Farmer-Herder conflicts, Pastoral Marginalisation and Corruption: A Case Study from the Inland Niger Delta of Mali", *The Geographical Journal*, Vol. 175, N° 1, Norwegian University of Life Sciences, 2009, p. 71-81.
- Centre pour le Dialogue Humanitaire, *Radicalisation, violence et (in)sécurité : Ce que disent 800 sahéliens, Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel*, Rapport National Mali, HD, PNUD, Genève, 2016, 40 p.
- Centre pour le Dialogue Humanitaire, *Conflictualité locale et demande de justice : Ce que disent 800 sahéliens, Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel*, Résumé exécutif, HD, PNUD, Genève, 2016, 18 p.
- Chevalier (Gilles, MacLeman (Hugh), Cartuyvels (Corentin), Palomino (Pilar) Gingembre (Lucile), *Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma, R-CAP Resilience Common Analysis and Prioritization*, OCDE, UNICEF, OCHA, 2019, 78 p.
- De Bruijn (Mirjam), Van Dijk (Han), Kaag, (Mayke), Van Til (Kiky), *Sahelian pathways: Climate and society in Central and South Mali*, Research Report 78/2005, African Studies Centre, Leiden (The Netherlands), 2005, 303 p.
- De Bruijn (Mirjam), Van Dijk (Han), "Ecology and Power in the Periphery of Maasina: the Case of the Hayre in the Nineteenth Century", *The Journal of African History*, Vol. 42, N° 2, Cambridge University Press, 2001, pp. 217-238.
- De Bruijn (Mirjam), "The Hearthhold in Pastoral Fulbe Society, Central Mali: Social Relations, Milk and Drought", *Journal of the International African Institute*, VOL. 67, N° 4, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1997, pp. 625-651.
- De Bruijn (Mirjam), Van Dijk (Han), « Drought and Coping Strategies in Fulbe Society in the Hayre (Central Mali): a Historical Perspective (Crise et identité dans la société fulbe du Haayre (Mali central): une perspective historique) », *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 34, Cahier 133/135, L'archipel peul, EHESS, Paris, 1994, pp. 85-108.
- Diakite (Noumou Dr), *État des lieux de l'élevage et du pastoralisme au Mali, finalisation Stratégie Régionale pour la Promotion du Pastoralisme dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest*, Document Mali, Rapport final, Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, Bamako, 2016, 3 p.
- Diakite (Noumou Dr), *Étude de faisabilité du Programme d'Appui au Développement des Territoires Ruraux des Régions de Ségou et Tombouctou (PADER)*, 17 p.
- Diawara (Mamadou Oumar), Hiernaux (Pierre), Mougine (Eric), Grippa (Manuela), Delon (Claire) et Diakité (Hawa Salif), *Effets de la pâture sur la dynamique de la végétation herbacée au Sahel (Gourma, Mali) : une approche par modélisation*, Cahiers Agricultures 27 : 15010, EDP Sciences, 2018, 8 p.
- Handicap International, *Caractérisation du système agraire du cercle de Gourma Rharous*, Programme Mali, Projet développement rural Tombouctou, Handicap International, 2002, 134 p.
- Hiernaux (Pierre), *The Crisis of Sahelian Pastoralism: Ecological or Economy?* Pastoral Development Network Series 39, s.d., 18 p.
- Gallais (Jean), *Pasteurs et Paysans du Gourma : La condition Sahélienne*, Mémoire du Centre d'Études de Géographie Tropicale, Bordeaux, Éd. du CNRS, Paris, 1975, 279 p.

- Groupe Danois de Déminage, *Évaluation des risques sécuritaires aux frontières. Région du Liptako-Gourma : Mali, Burkina et Niger*, DDG, 2014, 40 p.
- Grünewald (François), *The State of the Humanitarian System 2018. Case study: Mali*, ALNAP Paper, Groupe URD, ALNAP, ODI, London, 2018, 42 p.
- Magnani (Sergio), *Formes de sécurisation des ménages agro-pastoraux dans le Gourma malien et trajectoires des exploitations dans un cadre de risques en évolution*, Colloque Agir en Situation d'Incertitude, s. d., 12 p.
- Magnani (Sergio), *Études de cas sur la vulnérabilité et l'adaptabilité des éleveurs face aux événements dans la commune de Hombori au Mali*, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement, Paris, 2010, 83 p.
- Magnani (Sergio), *Formes de sécurisation des ménages d'éleveurs et validation d'un modèle de vulnérabilité pastorale dans le Gourma malien*, Mémoire de fin d'études Master II Environnement, milieux, techniques, sociétés (EMTS), spécialité développement durable et agriculture, AgroParisTEch, CIRAD, 2009, 52 p.
- Mahmoud (Mohamed AG), *Le Haut Gourma Central (Vlème Région de la République du Mali) : présentation générale*, CEFECNRS, Montpellier, 1992.
- Marie (Jocelyne et Jérôme), *La Région de Hombori*, s. d., 318 p.
- Niagalé Bagayoko, Boubacar Ba, Boukary Sangaré, Kalilou Sidibé, *Gestion des ressources naturelles et configuration des relations de pouvoir dans le centre du Mali : entre ruptures et continuité*, African Security Sector Network, 2017, 34 p.
- OCHA, *Accès humanitaire au Mali : Pour des stratégies d'accès plus efficaces*, Premier trimestre 2019, 18 p.
- Reichelt (Rudolf), « Sur les aménagements hydrauliques anciens et récents dans le Gourma, Sahel tropical, République du Mali », *Sciences Géopolitiques*. Bulletin tome 30, n°1, 1977, pp. 19-31.
- Région de Tombouctou, Gouvernorat de Tombouctou, *Séminaire régional sur les terres de cultures et de pâturage*, République du Mali, Tombouctou, 1982, 4 p.
- République du Mali, *Actes de la Conférence d'Entente Nationale 27 Mars – 02 Avril 2017*, République du Mali, Bamako, 2017, 170 p.
- Sandor (Adam), *Insécurité, effondrement de la confiance sociale et gouvernance des acteurs armés dans le centre et le nord du Mali*, Un rapport du projet Stabiliser le Mali, Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal, 2017, 36 p.
- Sangaré (Boukary), *Le Centre du Mali : épice de djihadisme ?* Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 20 mai 2016.
- Sangaré (Boukary), *Conflit au Nord du Mali et dynamiques sociales chez les Peuls du Hayré*, Mémoire de Master II, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 2013, 142 p.
- Tobie (Aurélien), *Le Centre Mali : Violences et instrumentalisation croisées*, SIPRI Insights on Peace and Security N° 2017/5, SIPRI, Stockholm, 2017, 18 p.
- Tounsi-Guérin (Ibtissem), « Espace et SIG, une application au Gourma Malien », *L'Information géographique*, Vol. 74, 2010/2, Armand Colin, pp. 53-63.
- Van Dijk (Han), "Livestock transfers and social security in Fulbe society in the Hayre, central Mali", *Focaal*, n° 22/23, Africa Studies Centre, Leiden (The Netherlands), 1994, pp. 97-112.
- Van Dijk (Han), *Farming and herding after the drought: Fulbe agro-pastoralists in dryland central Mali*", *Nomadic Peoples* 36/37, Africa Studies Centre, Leiden (The Netherlands), 1995, 10 p.
- Vincent (Pascale), *Projet 3 Frontières : Synthèse de l'étude de situation de la zone en matière de conflits*, CIEDEL/DELTA C, 2019, 13 p.

ANNEXE N°3 : LES TDR DES ÉTUDES ADDITIONNELLES

ÉTUDE n°1

État des lieux des pratiques pastorales

TERMES DE RÉFÉRENCE

OBJECTIF

Il s'agit de faire un état des lieux de l'histoire et du fonctionnement des outils traditionnels et des instruments juridiques (traditionnels et modernes) de gestion des ressources pastorales et agricole dans le Gourma. Il faudra également tester la perception de ces outils par les différentes communautés (sont-ils perçus comme légitimes et justes), identifier quels en sont les acteurs majeurs et ceux qui en sont exclus, et quel rôle y jouent plus particulièrement les institutions publiques.

L'analyse de l'état des lieux du fonctionnement des conventions pastorales et des pratiques de transhumance négociées dans les cercles de Gourma Rharouss (Région de Tombouctou) et le cercle de Bourem (Région de Gao) permettra de faire le point sur un des enjeux principaux de gestion des conflits internes et importés dans la zone du Gourma. Ces deux zones sont particulièrement intéressantes car permettent à la fois d'analyser les problématiques des bourgoutières (zone interactions entre agriculteurs et éleveurs) et des pâturages plus classiques de saison des pluies autour des points d'eau (tensions entre groupes pastoraux). Cette étude contribuera à l'amélioration de la connaissance et à la définition des orientations de l'AFD dans la zone du Gourma

ZONAGE DE L'ÉTUDE

Dans les communes de Rharous et de Bourem coexistent deux grands systèmes :

- celui de la bordure du fleuve, marqué par la présence de groupes agricoles, agro- pastoraux et pastoraux. Une des clés du fonctionnement de ces systèmes est l'accès aux bourgoutières. Il s'agira de comprendre comment se gère cette ressource, mais aussi comment se gère la compétition entre bourgoutière et rizière
- celui de la zone plus au sud, dans le cœur du Gourma, où les groupes sont essentiellement pastoraux, mais où il existe aussi une agriculture de décrue autour des mares. Il s'agira de comprendre comment se gère l'accès aux parcours et aux points d'eau et la gestion de la compétition agriculteurs-pasteurs autour des mares.

MÉTHODE

Une phase de démarrage de l'étude consistera en un premier balayage de littérature sur le sujet et quelques entretiens avec des personnes ressources (élus, responsables pastoraux, responsables des périmètres irrigués).

La méthode de la partie terrain sera basée sur des entretiens et des focus groupes qui seront animé par les équipes de recherche et porteront sur les grands enjeux de l'étude (gestion foncière et pression démographique, gestion des tensions entre groupes devant partager une ressource commune, relations avec les élus avec :

- les responsables traditionnels de l'application de ces outils de gestion des territoires, de leurs ressources et des conflits que l'accès à ces dernières peut générer ;
- les responsables administratifs, notamment des communes de la zone, ainsi que les instances en charge des questions juridiques et du respect de la loi et de l'ordre ;
- des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la zone ;
- des anciens ayant une bonne connaissance de ces questions.

Ces entretiens et focus groupes s'appuieront sur un guide d'entretien qui aura été préparé à la fin de la revue bibliographique mais dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous.

Thématiques	Questionnements clés	Points de vigilance
Enjeux fonciers	Quelle est l'histoire foncière de la zone (histoire de la mise en valeur des différents territoires inondés et exondés. Histoire des bourgoutières et des périmètres irrigués	Assurer d'avoir des représentants des différentes communautés Rencontrer les gestionnaires traditionnels et ceux des comités de gestion.
Enjeux de relation entre les différentes communautés en ce qui concerne l'accès aux ressources agricoles, pastorales, forestières et halieutiques.	Quelles sont les systèmes existants de régulation de l'accès aux différentes ressources ? Quand et comment se sont-ils mis en place ? Qui en sont les principaux acteurs (leaders traditionnels, élus, représentants de l'état ? Comment fonctionnent-ils aujourd'hui ? Comment ces systèmes sont-ils perçus par les communautés ? Qu'y aurait lieu de faire pour améliorer ces systèmes et favoriser un meilleur accès aux ressources ?	Assurer d'avoir des représentants des différentes communautés mais aussi des différentes familles d'acteurs ayant une influence sur l'utilisation des ressources (préséance et appropriation)
Focus sur la gestion des conflits et tensions pour l'accès et l'utilisation des ressources de l'agro-écosystème.	Quels sont les conflits présents dans la zone (léthalité, pertes de bien, déplacements de populations) ? Quels sont leurs niveaux d'intensité ? Qui sont les principaux acteurs de la violence et quels sont leurs moyens ? Qui sont les acteurs d'aujourd'hui sur la gestion de ces conflits ? Sont-ils efficaces ? comment sont-ils perçus par les communautés ? Quels sont les éléments d'impact de la crise ? Peuvent-ils agir en prévention ou sont-ils essentiellement réactifs, ne pouvant agir qu'en cas de tensions ou conflits avérés ?	Assurer d'avoir des représentants des différentes communautés mais aussi des différentes familles d'acteurs ayant une influence sur l'utilisation des ressources. Assurer d'avoir aussi des victimes ou parties prenantes de ces conflits pour voir comment elles voient l'impact et la crédibilité des acteurs de la médiation.
Focus sur le rôle des instances régaliennes	Comment les institutions de l'Etat (déconcentrées et décentralisées) sont-elles impliquées aujourd'hui dans la gestion de ces conflits ? Sont-elles crédibles pour les populations ? Faut-il qu'elles fassent évoluer leur positionnement sur ces questions ? si oui, comment ?	Assurer d'avoir des représentants des différents niveaux (région, cercle, commune), ainsi que des populations concernées

RENDU :

Un rapport d'une vingtaine de pages plus annexes sera préparé pour validation par le responsable scientifique de l'étude, François Grünewald, directeur scientifique du Groupe URD. Une présentation pourra être effectuée auprès de l'Agence de l'AFD à Bamako.

MOYENS :

L'étude mobilisera, sous la supervision du Dr Noumou Diakité, de Sahel Consult, et de François Grünewald du Groupe URD, une petite équipe d'enquêteurs qui se rendront sur le terrain. Les travaux commenceront en Juin pour s'achever fin juillet.

ÉTUDE N°2

Enjeux de structuration des filières de collecte des produits sauvages

Termes de référence

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

La zone du Gourma comprend de nombreuses ressources non classiques, essentielles pour de nombreuses populations mais dont la gestion est régulièrement source de tensions. Le développement de filières économiques valorisant les produits sauvages est au cœur à la fois des grandes recherches d'opportunité de création de valeur dans les zones difficiles et des nombreuses tensions, voire conflits pour la captation de cette valeur et la préservation des ressources qui la génère.

La filière charbon, le prélèvement de bois vert et la collecte des produits ligneux à forte valeur ajoutée (gomme arabique, tanins, etc.) et des graminées sauvages alimentaires sont au cœur des mécanismes de survie des groupes marginaux et des communautés les plus pauvres, mais aussi des facteurs de tensions et de nombreux conflits intercommunautaires. La gestion et la protection de ces ressources est essentielle pour la prévention des équilibres et de la lutte contre le déboisement anarchique. La Commune rurale de Gossi (cercle de Gourma Rharous / région de Tombouctou), qui de plus abrite un des derniers grands troupeaux d'éléphant du Sahel, sera extrêmement adaptée à cette étude.

La présente étude cherchera à mieux comprendre ces filières, les tensions qu'elles génèrent, les éventuels modèles de gestion de ces tensions et enfin comment les optimiser pour améliorer l'économie globale de la zone

ZONAGE DE L'ÉTUDE

Dans la commune de Gossi, l'exploitation des ressources ligneuses (production de bois et de charbon) est un axe économique important mais fort porteur de conflit dans le centre Gourma. La production de gomme arabique mais aussi la collecte de ressources sauvages de l'écosystème (herba paillotte, foin, fonio, sont au cœur de systèmes économiques qui, au-delà du pastoralisme et des trafics divers, forment des parts déterminantes de la vie économique du Gourma.

MÉTHODE

Une phase de démarrage de l'étude consistera en un premier balayage de littérature sur le sujet et quelques entretiens avec des personnes ressources.

La méthode de la partie terrain sera basée sur des entretiens et des focus groupes avec :

- les acteurs économiques des différentes filières ;
- des producteurs et gestionnaires des ressources ;
- les responsables administratifs, notamment des communes de la zone, ainsi que les instances en charge des questions juridiques et du respect de la loi et de l'ordre ;
- des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la zone ;
- des anciens ayant une bonne connaissance de ces questions.

Ces entretiens et focus groupes s'appuieront sur un guide d'entretien dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous : Les travaux commenceront en Juin pour s'achever fin juillet.

Thématiques	Questionnements clés	Points de vigilance
Identification fine des zones d'exploitation des ressources et description des filières	Description des zones géographiques de collecte des différentes ressources (bois/charbon, fonio/cram-cram, gomme arabique) Il faudra ensuite décrire les filières (collecte, conditionnement/ transformation, transport, commercialisation, contraintes, opportunités)	Assurer d'avoir des représentants des différentes communautés impliquées dans la valorisation de ces différentes ressources
Comment fonctionnent ces filières « produits sauvages » ?	Quelles sont les systèmes existants de régulation de l'accès aux différentes ressources sauvages ? Qui sont les principaux acteurs de ces différentes filières ? Qui y a accès et à quelles conditions ? qui bénéficie des retombées financières ? Les jeunes, les femmes en bénéficient-ils ? dans quelles conditions ? Quel est leur potentiel d'inclusivité des différentes communautés sur l'ensemble de la filière ?	Assurer d'avoir des représentants des différentes familles d'acteurs ayant une influence sur la gestion des ressources et le fonctionnement des filières
Focus sur la gestion des conflits et tensions pour l'exploitation des ressources sauvage et e fonctionnement des filières.	Quels sont les conflits présents dans la zone liés à la gestion de ces ressources sauvages ? Qui sont les principaux acteurs de la violence et quels sont leurs moyens ? Qui sont les acteurs d'aujourd'hui sur la gestion de ces conflits ? Peuvent-ils agir en prévention ou sont-ils essentiellement réactifs, ne pouvant agir qu'en cas de tensions ou conflits avérés ? L'exploitation de ces filières sont-elles contrôlées par ou alimentent-elle des groupes violents ? Quels sont les éléments d'impact de la crise ? Dans quelle mesure ces filières jouent-elles un rôle de connecteur ou de diviseur entre les communautés ? comment le renforcer ou l'atténuer ?	Assurer d'avoir des représentants des différentes communautés et acteurs des filières, notamment les acteurs privés. Assurer d'avoir aussi des victimes ou parties prenantes de ces conflits pour voir comment elles voient l'impact et la crédibilité des acteurs de la médiation.
Focus sur le rôle des instances régaliennes	Comment les institutions de l'Etat (déconcentrées et décentralisées) sont-elles impliquées aujourd'hui dans la gestion de ces conflits ? Sont-elles crédibles pour les populations ? Quid du rôle du secteur privé et des acteurs des filières ?	Assurer d'avoir des représentants des différents niveaux (région, cercle, commune), ainsi que des populations concernées

RENDU :

Un rapport d'une vingtaine de page plus annexes sera préparé pour validation par le responsable scientifique de l'étude, François Grünwald, directeur scientifique du Groupe URD. Une présentation pourra être effectuée auprès de l'Agence de l'AFD à Bamako.

MOYENS :

L'étude mobilisera, sous la supervision du Dr Noumou Diakité, de Sahel Consult, et de François Grünwald du Groupe UR, une petite équipe d'enquêteurs qui se rendront sur le terrain. La recherche démarrera en Juin et s'achèvera fin juillet.

ANNEXE N°4 : QUELQUES NOTES SUR LES DIFFERENTS GOURMA

Mopti

Dans cette zone, presque tout fonctionnait avant 2012 même si des difficultés existaient. De nombreux partenaires de développement étaient présents, dont les ONG et les coopérations décentralisées, avec de gros projets. À partir de 2012, la situation s'est fortement dégradée. L'administration a disparu sauf dans deux communes où les forces de sécurité (gendarmerie, parfois les douanes) sont restées (Mondoro, Hyaré, Hombori). Les écoles ont pratiquement toutes disparues après 2015-2016. Seules les écoles des chefs-lieux de cercle restent encore fonctionnelles. Les marchés continuent de fonctionner, mais certains de façon épisodique. Les postes de santé sont souvent réduits à la matrone, qui est en général autochtone. Les djihadistes et les bandits armés viennent s'y faire soigner quand ils sont blessés.

Les seules ONG que l'on retrouve encore sur la zone sont les ONG humanitaires mais leur présence est très ponctuelle. Les populations doivent en général se rendre aux chefs-lieux de commune, mais surtout de cercle. Les déplacements en voiture sont très limités (à cause du banditisme), les personnels et les populations doivent se déplacer à moto. L'interdiction d'utiliser les motos handicapent tous les cercles. Cette « interdiction de se déplacer à moto et en pick-up entre les agglomérations » affecte fortement le fonctionnement des services techniques et, de façon générale, l'économie de la région. Au début, les forces de sécurité brûlaient les motos. Le nombre d'incidents impliquant les forces de sécurité et parfois des cadres de l'administration est un facteur très négatif qui entretient le manque de confiance.

Tombouctou

À l'exception d'une toute petite partie de Gourma Rharous, une grande partie des écoles ne fonctionnent pas du fait de l'insécurité. Les centres de santé sont souvent confrontés à des difficultés d'approvisionnement, le paquet minimum d'activités est en mode dégradé. Les services mobiles de vaccinations ou les ambulances sont souvent volés et les gens hésitent à sortir.

Dans le secteur de l'eau, beaucoup de points d'eau sont en très mauvais état et les comités ou pièces détachées pour leur réhabilitation sont souvent inexistantes. Les services de l'État ont une présence assez diverse selon les communes et les cercles, là encore pour des raisons de sécurité. La santé est mieux couverte, l'éducation vient ensuite. On trouvait auparavant de nombreux projets importants dont certains, comme le PIDR, tentent encore de fonctionner. Le PIDR a été plus actif dans le Haoussa et dans la vallée du fleuve, restant très en retard sur le Gourma. Certaines partenaires ont un rôle important : CICR, ONG, MINUSMA (depuis 2012). Avant la crise, des efforts étaient fournis pour désengorger les zones des éléphants et leur permettre de trouver de l'eau et des pâturages *ad hoc*. Des forages ont été réalisés dans la zone de Banzena, pour limiter le nombre de bétail allant vers les mares et protéger ainsi l'accès des mares aux éléphants. Ceci est évidemment devenu plus difficile depuis 2012 et le braconnage est en augmentation. On note néanmoins des efforts.

L'impact de la pression radicale sur Tombouctou se ressent surtout sur la commune de Gossi (sauf dans la ville elle-même), et moins dans d'autres communes. On constate des tentatives pour essayer de préserver quelques services pour les enfants dans les autres communes du cercle où la pression radicale est moindre. Les postes de santé fonctionnent plus ou moins. Certains CESCO continuent de fonctionner, mais dans d'autres non, du fait de règlements de compte. La pression djihadiste est moins présente sur le Gourma de Rharous qu'au sud. Le monde Kel Tamachek a été moins réticent à l'école que le milieu peuhl. C'est dans la commune d'Inadiatafane que la présence de l'État et de partenaires est la plus faible. Les éleveurs du Seno, préoccupés par les événements du centre, sont venus avec leurs troupeaux et accentuent la pression sur la zone d'Inadiatafane.

Dans beaucoup de zones, il faut renforcer les services vétérinaires mais les risques restent élevés.

Gao

De grands projets/programmes de développement étaient en cours sur la zone avant la crise de 2012, souvent ciblés sur les enjeux pastoraux et agricoles, ainsi que sur la décentralisation et l'accès aux services de base. Il n'y en a plus maintenant. La présence des services sociaux de base (santé, hydraulique, éducation + agriculture + communication) est variable. CESCO et écoles fonctionnent de façon assez erratique. Certaines écoles coraniques fonctionnent plutôt bien. Là encore, la pression des djihadistes sur les écoles est moindre que sur Mopti. Au niveau hydraulique, on dénote des approches rurales et celles pour les petites communautés urbaines (dans lesquelles la pratique est de mettre un château d'eau). Les ouvrages à submersion contrôlée et les PIV fonctionnent dans les zones proches du fleuve. Dans le Gourma de Gao, on notait avant 2012 la présence de nombreux acteurs et des grands projets (FED) qui travaillaient sur le pastoralisme. Dans le cadre du PADL, beaucoup de travail s'est basé sur les rencontres intercommunautaires et le soutien à la décentralisation. On notera aussi les activités du CICR, qui a développé une approche globale sur le secteur pastoral, et celles d'OXFAM pour les questions humanitaires, enfin celles du Projet Mali-Nord Est ainsi que le PADENM (projet d'appui au développement de l'élevage au Nord du Mali). Tous ces programmes d'élevage étaient un peu standard (marches à bétail, ensemencement des zones de pâturage). L'élevage reste la clé de l'économie, mais les marchés à bétail et parcs de vaccination fonctionnent en pointillés. Depuis 2012, le CICR reste un acteur fort du secteur de l'élevage. OXFAM, ACF et les autres humanitaires (MercyCorps) sont intervenus. Sur Assango, une ONG a donné des tricycles, mais ils ont été volés et détruits par des bandits (mars 2019).

L'ANICT a été un acteur clé avec des investissements pour les collectivités territoriales et du soutien aux salaires. Le PIDREM est intervenu à Bourem dans les CESCO, les PIV et le secteur pastoral. LUXDEV a amené des équipements aux mairies et services techniques. Dans la zone, des artisans avaient été formés, mais les comités de gestion ne l'ont pas été. Par rapport aux nouveaux points d'eau. Il faut d'abord regarder au niveau du PDSEC de la commune, puis on fait un appel d'offre et on sélectionne qui peut aller le faire. Les entreprises locales sont plus à même de réaliser le forage car elles sont en contact avec les communautés. Qui sont les prestataires capables de faire des puits ? Les prestataires locaux sont les seuls à pouvoir travailler dans ces zones. Amener des prestataires qui ne sont pas de la zone est impossible. Ceci amène des situations de monopoles, qui peuvent rendre difficile la passation des marchés. Ceci a également conduit au développement de tout un secteur privé qui s'est mis sur la thématique en amenant des situations monopolistiques. Même quand des appels d'offre existent, peu d'acteurs locaux sont capables de répondre et de monter les dossiers de réponse. Ces compagnies locales doivent se rapprocher des acteurs nationaux. Par ailleurs, les acteurs nationaux savent qu'ils ne pourront répondre que par des entreprises locales. De toute façon, beaucoup de forages sont payés par des privés. Les grands projets du passé ont permis le développement d'une capacité d'entreprises locales qui ont acquis certaines capacités grâce à ces projets. Ils restent les seuls acteurs à pouvoir intervenir dans ces zones difficiles. Les procédures de passation des marchés publiques sont souvent lourdes et permettent peu une adaptation aux besoins et aux capacités. Les critères pour être éligibles et répondre aux gros marchés permettent seulement à de grosses structures de répondre. Alors que, *in fine*, ce sont les structures locales qui font le travail. Pour stimuler le développement local, il faut travailler avec les acteurs locaux. Beaucoup d'incidents de sécurité sur les projets sont liés à de mauvais choix d'acteurs extérieurs à la zone. Il faut que le critère de connaissance du milieu soit central par rapport au choix des acteurs. L'émergence du *cash* comme modalité d'aide a changé beaucoup de choses. Avant 2012, des « structures projets » présentes sur le terrain géraient les activités et mettaient en place les procédures.



Siège du Groupe URD

La Fontaine des Marins
26170 Plaisians – France
Tel : +33 (0)4 75 28 29 35

urd@urd.org

www.urd.org

SUIVEZ-NOUS SUR

